

# PROJET FertigHy

UNITÉ DE PRODUCTION D'ENGRAIS BAS-CARBONE  
À LANGUEVOISIN-QUIQUERY (80)  
ET SON RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE



CONCERTATION PRÉALABLE DU 2 DÉCEMBRE 2024 AU 31 JANVIER 2025

## COMPTE-RENDU RÉUNION PUBLIQUE DE PROXIMITÉ 15 janvier 2025

La réunion publique de proximité s'est tenue le mercredi 15 janvier 2025, à la Salle des Fêtes de Languevoisin-Quiquery, en présence de 58 participants. Cette réunion a été organisée à la demande des élus des communes de Breuil et de Languevoisin-Quiquery, au lancement de la concertation.

*Le diaporama présenté lors de cette réunion se trouve en annexe du présent document.*

### Intervenants présents lors de cette réunion publique :

**Christine ZURICH**, maire de Languevoisin-Quiquery

**Axel DE BIENASSIS**, Directeur du développement, FertigHy

**Thomas HABAS**, Chef de projet, FertigHy

**Jean Raymond WATTIEZ**, garant de la Commission nationale du débat public (CNDP)

**Renaud DUPUY**, animateur, 2Concert

**Mathieu DAVID**, animateur, 2Concert

\*\*\*

### Compte rendu de la réunion :

**Mme ZURICH, maire de Languevoisin-Quiquery** : Je vous remercie toutes et tous d'être là ce soir.

Nous sommes tous là pour participer à cette réunion en la présence du groupe FertigHy, initiateur du projet. Cela démontre l'attachement que nous avons tous au devenir de nos villages. Après enquête auprès des habitants de Languevoisin-Quiquery, il s'avère que 90% de la population est contre le projet et 10% pour. Quant au village de Breuil, impacté autant que nous par cette zone industrielle, 100% de la population est opposée au projet.

Je n'ai pas les remontées des autres villages impactés. Certains parmi vous, ce soir, viennent pour la première fois à une réunion avec la société FertigHy. Quant aux autres dont je fais partie, avons assisté aux réunions précédentes.

Donc messieurs, nous attendons ce soir, pour ceux qui sont venus aux autres réunions, des réponses claires si possible et sans langue de bois. Voilà, je vous remercie.

**Renaud DUPUY, animateur :** Merci. On va débiter la réunion. Je vous rappelle le cadre. On est dans une réunion dans le cadre d'une concertation préalable organisée par la CNDP. Le garant, Jean-Raymond Wattiez, est là. Je lui passerai la parole tout à l'heure pour qu'il nous explique son rôle.

On va faire sans micro, ce sera plus facile. Vous m'entendez assez bien ? D'accord. Alors, je vais vous présenter d'abord le programme de la réunion. On va vous expliquer parce que, comme il se doit, on est dans une concertation réglementaire obligatoire compte tenu du montant d'investissement du projet. C'est une concertation préalable qui a pour objectif de débiter de l'opportunité du projet, et de ses conditions de réalisation, telles que précisées dans le cadre du code de l'environnement. Donc, on va vous rappeler le cadre de la concertation préalable et ses modalités de participation. Je passerai la parole au garant pour qu'il parle. Il va vous présenter le rôle de la CNDP.

Après, on aura une présentation. Alors, on s'excuse pour ceux qui sont déjà venus aux réunions. Vous allez avoir une nouvelle fois la présentation, mais il y en a qui ne sont pas venus, donc c'est pour qu'on ait une présentation complète du projet.

On parlera après des enjeux d'intégration sur le territoire, donc des impacts et des enjeux. Et après, bien évidemment, on sera à votre disposition pour un temps d'échange. On a prévu une présentation assez courte, de toute manière, à ce qu'on laisse le plus de temps possible aux questions, aux avis. Voilà.

Toutes les réunions de concertation font l'objet d'un compte-rendu littéral, exhaustif. Donc, on enregistre, autant que faire se peut, les débats. Je vous demanderai de parler un petit peu fort pour que l'enregistrement puisse fonctionner. Et je vais rappeler globalement les modalités de la concertation.

Donc, c'est une concertation préalable au titre du Code de l'environnement. Il y a une co-saisine, c'est-à-dire qu'il y a deux porteurs de projet, FertigHy, Axel et Thomas se présenteront tout à l'heure, et RTE, puisqu'il y a une question de raccordement au réseau électrique. Donc, une concertation organisée sous l'égide de la CNDP avec garant. Il y a deux garants, ce soir, un est présent.

L'objectif de la concertation, de manière générale, c'est de débiter de l'opportunité du projet, de ses objectifs, de ses caractéristiques principales, des impacts significatifs et des enjeux et des solutions alternatives, s'il y en a, et des modalités d'information du public dans le cadre de la concertation. Voilà. Ça, c'est l'objectif d'une concertation préalable.

Je vais maintenant passer la parole à Jean-Raymond Wattiez, qui est le garant désigné par la CNDP, pour qu'il nous précise, comme il se doit, son rôle dans le cadre de la concertation et le rôle de la CNDP et le rôle du garant, voilà. Monsieur Wattiez, vous avez la parole.

**Jean-Raymond WATTIEZ, garant (CNDP) :** Bonsoir, Mesdames et Messieurs. Je vais être très bref. Je sais que, parmi vous, certaines personnes ont déjà participé aux précédentes réunions. Donc, on ne va pas entrer dans tous les détails, déjà, saluer madame le maire et la remercier pour son accueil. Ensuite, vous dire que la CNDP, ça veut dire Commission nationale du débat public. Donc, c'est un organisme, une autorité administrative indépendante, qui existe depuis 1995. Elle a été créée par une loi qui s'appelle la loi Barnier.

Vous avez sans doute entendu parler de monsieur Barnier récemment. Donc, c'est lui qui, à travers cette loi, a mis en place la CNDP en 1995. Donc, au niveau national, la CNDP a à peu près 200 garants qui interviennent sur des projets divers et variés et notamment sur des projets industriels.

Donc, ça a été rappelé à l'instant. Le porteur de projet FertigHy a déposé, en fait, à la CNDP il y a quelques mois, avec RTE, un dossier sollicitant la CNDP pour que la CNDP garantisse l'information du public. Donc, ce qu'on a commencé à faire déjà puisqu'on est à la troisième réunion ce soir.

Alors, moi, en tant que garant, mon rôle, c'est d'abord, en amont, avant que la concertation ne démarre, ça a été de faire en sorte que le dossier préparé par les industriels que vous avez pu trouver à l'entrée soit un dossier suffisamment complet, suffisamment compréhensible pour que vous puissiez être déjà bien informés sur le projet. Donc, ça, c'était en amont, avant que la concertation ne démarre. Et puis après, pendant la concertation, j'assiste aux réunions, si les choses ne se passent pas bien, je suis mandaté pour intervenir, mais ça arrive très rarement. Mais bon, parfois quand même, il faut soit demander aux porteurs de projet d'être plus clairs dans la présentation du projet. Ça arrive parfois que toutes les choses ne sont pas vraiment compréhensibles, on utilise des sigles, alors, on demande à ce moment-là de clarifier l'expression. Et puis après, il peut aussi arriver, du côté du public, parfois des débordements, ça arrive.

Donc, moi, mon rôle, c'est de rappeler, et je terminerai un peu là-dessus, c'est de rappeler que ce soir, si vous êtes aussi nombreux, vous faites vivre en fait un droit constitutionnel qui est le droit que tout citoyen a d'être informé sur des projets qui ont des impacts sur l'environnement. Là, en l'occurrence, le projet FertigHy en aura, vous allez en débattre, on va écouter la présentation du projet. Et donc, votre présence ce soir est importante, vous avez votre mot à dire.

Et moi, en tant que garant, je vais prendre des notes, écouter ce que vous allez dire, et je produirai un bilan à la fin de la concertation qui va se terminer à la fin du mois de janvier. Et j'aurai un mois pour produire un bilan.

Voilà. Je voudrais excuser mon collègue Alexis Favre-Gilly. Il a un décès dans sa famille, il n'a pas pu être là ce soir. Mais nous sommes deux garants pour accompagner cette concertation. Je vous remercie pour votre attention.

**Renaud DUPUY, animateur :** Je rappelle très vite, la concertation a débuté le 2 décembre, elle se termine le 31 janvier. L'information a été diffusée, affichée dans 49 communes. Il y a 10

temps d'échange qui sont ouverts au public, dont certains, l'ouverture et la clôture, ont été accessibles en ligne.

Voilà. Il y a un site Internet, je le rappelle, qui présente le projet sur lequel n'importe qui peut poser des questions et sur lequel on s'engage à répondre. C'est l'obligation que nous fait la CNDP de répondre dans le temps de la concertation aux questions qui sont posées sur le site.

Il y a un dossier de concertation qui est ouvert à l'entrée et un certain nombre d'outils de communication qui ont été mis à disposition du public pour l'informer de l'organisation. Transparence suivante.

Donc, on va passer maintenant peut-être à la présentation du projet. Juste pour rappeler qu'il y a demain soir une réunion sur l'emploi et la formation à Ham, que je ne dise pas de bêtises.

Il y a la semaine prochaine à Ercheu, une réunion sur les impacts environnementaux, une réunion publique, et il y a une réunion de clôture qui se tiendra le 30 janvier à la Nouvelle Scène, à Nesle. Voilà. Donc, à 18h pour chacune de ces réunions. Bien sûr, ces réunions sont ouvertes à tous si vous souhaitez y participer à la suite de cette réunion.

Maintenant, je vais passer la parole à Axel de Bienassis ou à Thomas, je ne sais pas ? C'est Axel qui va commencer, sur la présentation du projet FertigHy. Ça va durer en gros une petite vingtaine de minutes pour l'ensemble des slides et après, on aura tout le temps d'échanger là-dessus.

Voilà. Le débat est enregistré, donc je l'ai déjà dit. On en reparlera au moment du débat. Axel ?

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Très bien. Bonsoir à tous et merci d'être très nombreux ici, présents ce soir. Je pense qu'on est peut-être même plus nombreux que les réunions précédentes dans une salle beaucoup plus grande. Donc voilà... Finalement, c'est plus intime, c'est bien aussi.

Nous avons prévu de commencer la réunion en vous demandant si vous aviez déjà entendu parler du projet et donc s'il fallait qu'on refasse un petit peu la présentation. Compte tenu du nombre que vous êtes ce soir et je pense de pas mal de nouvelles têtes, en tout cas de personnes qui n'ont pas dû assister à des réunions précédentes, c'est la quatrième réunion, Monsieur Wattiez, depuis début décembre. Je m'en excuse pour ceux qui connaissent peut-être par cœur maintenant la présentation, mais il faudra quand même en passer par là pour ceux qui la découvrent.

Donc, en essayant d'être malgré tout assez bref, qui est FertigHy ? FertigHy est une entreprise qui a été fondée par six actionnaires, six actionnaires de pays européens différents. Les actionnaires sont InnoEnergy, qui est une organisation qui travaille sur la promotion de plusieurs projets dans le cadre de la transition énergétique, donc qui va travailler sur des projets de carburant durable, d'énergies renouvelables, etc.

InnoEnergy est notre actionnaire fondateur et nous avons cinq autres actionnaires qui ont été rassemblés pour participer à la création de ce projet, actionnaires qui ont tous un rôle, on va le voir, dans la chaîne de valeur de l'activité de FertigHy. Donc, RIC Energy, qui est un acteur

espagnol des énergies renouvelables, donc un producteur d'énergie par des centrales solaires, des centrales éoliennes, etc. Le groupe MAIRE, qui est un groupe italien, qui est un groupe spécialisé dans les procédés de production d'engrais, notamment, et d'ammoniac. Le groupe Siemens, que vous connaissez de nom, un groupe allemand, là aussi très connu, enfin, en tout cas, qui nous apporte son soutien sur le plan technologique. La coopérative InVivo, qui est une grosse coopérative française et même européenne, qui a, dans ce projet, un intérêt, non seulement en tant qu'actionnaire, mais également en tant qu'acheteur, finalement, des futurs produits que nous allons fabriquer. Et le groupe Heineken, et juste un tout petit mot sur le groupe Heineken : finalement, ce groupe Heineken qui représente le monde de l'industrie agroalimentaire, et notamment, des entreprises qui sont présentes sur ce territoire, qui ont aujourd'hui des objectifs de réduction de leur bilan carbone.

Donc, on va parler de plusieurs choses dans cette présentation. On va parler de décarbonation, notamment. La décarbonation est un des objectifs très clairs et très clairement affichés et voulus par ces entreprises qui, aujourd'hui, consomment des matières premières agricoles, et des matières premières agricoles dont le bilan carbone n'est pas optimal, puisque les techniques culturales qui sont employées pour produire du blé, pour produire des betteraves, pour produire des pommes de terre, etc., émettent du carbone. Et dans le bilan carbone d'une activité agricole, et notamment, par exemple, la production de blé, l'usage des engrais est loin d'être négligeable. L'usage des engrais tels qu'ils sont fabriqués aujourd'hui représente une part importante de l'empreinte carbone, d'où la présence d'Heineken.

Donc, qu'est-ce qu'on va chercher à faire ? On va chercher à produire des engrais. FertigHy a pour objectif de produire des engrais différents de ceux qui sont fabriqués aujourd'hui dans le sens où ils seront fabriqués à base d'électricité, d'électricité bas-carbone ou renouvelable. Donc, en fait, on va se défaire d'une très grande dépendance qui est aujourd'hui la réalité des engrais azotés, c'est la dépendance au gaz. Aujourd'hui, qui dit engrais azotés dit gaz. C'est en fait directement lié le gaz naturel, le gaz que nous connaissons tous, qui circule mondialement entre les pays producteurs et les pays consommateurs est en fait l'élément de base qui permet de fabriquer aujourd'hui des engrais. Donc, quand on parle de géopolitique du gaz, de dépendance aux pays producteurs de gaz et notamment les pays du Bloc de l'Est et la Russie en particulier, on parle finalement de dépendance au gaz ou de dépendance aux engrais parce que pour faire des engrais on a besoin de gaz aujourd'hui. Donc, on va vraiment chercher à se décorréliser totalement de cet enjeu géopolitique du gaz et de cette empreinte carbone, très importante, des engrais, liée à l'usage du gaz.

Donc, on parle de souveraineté ou d'indépendance. Je sais que certains dans la salle n'aiment pas le mot souveraineté mais c'est pourtant bien de ça qu'il s'agit, c'est vraiment de se défaire de la dépendance qu'on a aujourd'hui sur l'importation d'engrais et de décarboner cette production. On va voir qu'on atteint 80-90% de réduction de l'empreinte carbone par rapport aux produits actuels. Voilà.

Sécuriser l'approvisionnement d'engrais c'est important. Aujourd'hui, on a quasiment 75% des engrais qui sont importés en France. Donc, en fait, quand il y a des tensions géopolitiques, ces tensions affectent notre capacité à produire et notre système agricole à produire, et donc affectent aussi indirectement l'inflation sur les produits alimentaires, etc. Je vous l'ai dit déjà, on va chercher à décarboner le secteur agricole dans 80-90% de réduction.

Évidemment, on cherche aussi à réindustrialiser, à participer à une dynamique de réindustrialisation française et notamment de la région des Hauts-de-France. Et on va avoir un énorme avantage en s'implantant ici.

On a deux avantages principalement : C'est qu'un, on est au cœur d'un très gros bassin de consommation d'engrais, probablement le plus gros en France et un des très importants au niveau européen. Et on est également sur l'axe du canal du Nord actuel et du futur canal Seine-Nord-Europe qui va nous permettre de faire transiter à la fois une partie des matières premières qui alimentent cette usine et une partie des produits qui sortiront de cette usine vers le reste de la France et l'Europe. Je vais laisser la parole à Thomas pour la suite.

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy** : Bonsoir à tous. Thomas Habas, chef de projet chez FertigHy. Donc le projet FertigHy, rapidement quelques chiffres pour bien vous situer les grands chiffres du projet, je vais revenir après un peu plus en détail.

L'objectif sur cette unité c'est de pouvoir produire jusqu'à 500 000 tonnes d'engrais par an et qui représente un besoin important d'électricité pour le produire et donc pour cela on va installer des électrolyseurs, je vais vous expliquer ça dans la slide suivante, qui vont jusqu'à une puissance installée de 200 mégawatts.

C'est un projet d'un montant d'investissement important, plus d'un milliard d'euros, avec comme l'a dit Axel, une grosse économie de CO2 par rapport à une production classique d'engrais à base de gaz, et donc là on va éviter de produire jusqu'à un million de tonnes de CO2 par an que peut représenter la production à partir de gaz. Donc c'est en ça que c'est un projet qui s'inscrit dans la transition énergétique et écologique.

La date prévisionnelle de mise en fonctionnement de cette unité est prévue pour 2030. Les autres chiffres je vais les voir sur les slides suivantes.

Notamment, Axel vient d'en parler, l'emplacement du projet : le site identifié est sur votre commune de Languevoisin-Quiquery, à côté des silos Noriap, donc au sein de cette plateforme agri-logistique que souhaite mettre en œuvre la société Noriap. D'un côté le canal du Nord, de l'autre, le futur canal Seine-Nord-Europe, donc vraiment l'emplacement, une espèce de rectangle entre le canal existant et le futur canal, permettra l'implantation de l'usine. Et donc nous sommes à la fois au nœud d'un carrefour fluvial mais aussi carrefour routier notamment avec les accès vers le Nord de l'Europe ou le Sud avec l'autoroute A1 pas loin notamment. Je peux passer à la slide suivante.

Je vais détailler là le procédé industriel en quelques mots, ce n'est pas un point hyper technique, mais en gros le fonctionnement de l'usine va nécessiter plusieurs éléments : de l'électricité, de l'eau, de l'air, et de la dolomie, c'est une roche calcaire. Pourquoi donc la partie gauche électricité ? Pour pouvoir fournir l'énergie nécessaire au fonctionnement de l'usine, donc on ne va pas installer de parc éolien ou de parc solaire, ce n'est pas notre métier, on va se fournir directement sur le réseau électrique français.

L'eau, on en a besoin pour faire de l'électrolyse, c'est-à-dire séparer la molécule d'eau. La molécule d'eau, c'est de l'hydrogène et de l'oxygène, et on va craquer cette molécule d'eau

grâce à des électrolyseurs et permettre de récupérer l'hydrogène qui va nous servir pour la fabrication d'engrais.

Cet hydrogène va ensuite être couplé avec de l'azote. L'azote est présent dans l'air, on en respire tous les jours, il est à 78% dans l'air. Et donc on va prendre l'azote qui est dans l'air grâce à une unité de séparation et le coupler à l'hydrogène pour créer de l'ammoniac, donc une solution d'ammoniac dans le procédé, qui ensuite va être transformé par oxydation, donc on va lui ajouter de l'oxygène, en acide nitrique, et enfin l'acide nitrique, lui, va être couplé avec une partie de l'ammoniac qu'on a fait avant pour créer une solution de nitrate d'ammonium, l'objectif étant pour nous au final de créer un engrais qu'on appelle le CAN 27 c'est-à-dire le nitrate d'ammonium calcaire parce qu'on va ajouter de la dolomite donc cette roche calcaire qu'on souhaite faire venir au niveau de l'usine par voie fluviale car c'est un pondéreux donc on va travailler avec des entreprises notamment du nord de la France ou proches de la région pour pouvoir faire venir ça par voie fluviale et alimenter directement l'usine. Enfin ça permettra au final de créer cet engrais qui va représenter jusqu'à 500 000 tonnes par an.

Pour cela donc je vous ai dit on a besoin d'électricité, donc c'est aussi la raison pour laquelle RTE nous accompagne dans le cadre de cette concertation, et d'un raccordement qui va a priori donc être depuis la zone de la commune d'Hypercourt, sur le poste appelé le poste de Pertain et un raccordement de grande capacité donc de 225 000 volts en souterrain donc pas par des câbles aériens mais directement en souterrain pour alimenter l'usine, et qui représente une liaison d'environ 12 km. Alors pour l'instant il n'y a pas de de tracé encore précis de la part de RTE qui est en train d'étudier cela, mais ça va être fait en fonction aussi de l'implantation du canal il y a des choses qui sont des points techniques qui vont être en discussion entre les différentes sociétés.

Le calendrier : en gros c'est les différentes étapes, on en est à la concertation, bientôt on est en train de préparer le dossier de la demande d'autorisation environnementale, il devra être déposé d'ici mai 2025, ensuite il y aura une phase d'enquête et d'instruction, et puis l'objectif est d'avoir vraiment une décision finale de lancer l'investissement de l'usine en début 2027, 1er trimestre 2027, pour un lancement ensuite du chantier, un chantier qui durera 3 ans si tout va bien, pour une mise en service en 2030 de l'usine.

Les retombées économiques pour le territoire : on en parlera aussi demain lors de l'atelier attractivité et emploi, mais il y a des points qui sont importants en termes de revitalisation du territoire. On est sur un territoire ici local, mais aussi de la Région Hauts-de-France, avec des difficultés parfois au niveau de l'emploi, donc l'importance c'est aussi de pouvoir créer de l'emploi, de créer de l'emploi local et aussi de se reposer sur les compétences qu'il y a dans la région, et s'il y en a certaines d'autres il faudra peut-être aller chercher ailleurs mais notamment travailler avec l'ensemble des instituts existants, donc aussi des perspectives de création d'emplois lors de la construction de l'usine et des emplois indirects donc on parle en gros 250 emplois sur l'usine, 700 emplois indirects pour travailler avec tous les services annexes de l'usine, et en phase de chantier jusqu'à environ 1000 personnes dans des pics d'activités, ce ne sera pas 1000 personnes tout le long. Également on va contribuer comme l'a dit Axel à la souveraineté agricole notamment française, et en termes de retombées fiscales aussi pour la commune, la communauté de communes, ce sont des questions

importantes qu'on nous a posées, on estime selon nos premiers échanges sur le sujet à des retombées de plus de 20 millions d'euros sur une durée de 25 ans, à la fois répartis entre la communauté de communes, la commune de Languevoisin notamment, et qui permettra aussi d'apporter un développement et un maintien de l'activité aussi sur le territoire.

Je vais laisser Axel commencer la partie suivante.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Je ne sais pas où on en est au niveau du timing ?

**Renaud DUPUY, animateur :** On va peut-être continuer à dérouler puis après on vous donne la parole de manière générale, parce qu'il reste 4 slides peut-être on va les passer...

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Je pose la question parce que vraiment le format voulu ce soir c'est aussi un échange, on est en réunion de proximité on est assez proches les deux zones donc l'idée c'est vraiment de pouvoir échanger. Il y a eu pas mal d'éléments déjà présentés par le passé donc voilà, on peut aussi...

**Renaud DUPUY, animateur :** Si vous avez des questions sur ce qui a été présenté on peut les prendre maintenant, sinon sur les... Madame, une question ?

**Une participante :** C'est quoi les eaux de rejet dont vous parliez tout à l'heure ? Vous expliquiez qu'il fallait plusieurs choses pour pouvoir permettre la constitution des engrais, dont les eaux de rejet qui allaient être exploitées pour que l'eau, vous disiez que l'eau était nécessaire, mais vous disiez que l'eau qui allait être utilisée par l'usine en réutilisant au maximum les eaux de rejet, c'est quoi ?

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy :** Alors les eaux de rejet : en fait on va à la fois s'approvisionner en partie sur des eaux souterraines, mais on va avoir aussi des eaux qui sont utilisées sur notre process qu'on va réutiliser au final, on va les épurer lors de la fabrication. Et on étudie aussi de pouvoir travailler avec des eaux qui proviennent d'autres industriels de la zone notamment de Nesle, alors sans citer personne mais on a des échanges...

**Une participante :** A proximité il n'y a pas grand monde qui va pouvoir vous acheminer l'eau...

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy :** De Nesle, ça peut être à 3 à 4 kilomètres en gros.

**Une participante :** Mais comment ? Autant se rapprocher de Nesle.

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy :** Alors ça c'est une autre question. Juste pour terminer sur l'eau en tout cas quand on dit des eaux de rejet c'est qu'on étudie à la fois les usages possibles au niveau des eaux souterraines, également le recyclage au maximum de notre eau qu'on va utiliser donc à la fois pour des questions de fabrication mais aussi de refroidissement, parce qu'on a une grande partie de l'eau qui va être utilisée pour du refroidissement du process. Et aussi éventuellement, ce n'est pas une certitude parce que ça ne dépend pas que de nous, on échange avec d'autres industriels pour savoir si eux sont à même de pouvoir soit retraiter leurs eaux ou bien nous les fournir et nous les retraitons aussi pour pouvoir les utiliser, donc c'est en ça qu'on parle d'eaux de rejet.

**Une participante :** D'accord. Est-ce que vous pourriez nous donner la proportion d'eau qui va être captée en pourcentage par rapport à la production que vous allez réaliser, l'eau que vous allez capter, et celle qui sera issue de la réutilisation ? Parce que vous me dites qu'il va y avoir de l'eau qui va être captée et de l'eau qui va être réutilisée, donc c'est en quelle proportion pour l'un comme pour l'autre ?

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy :** Oui, alors ça, à ce jour je ne suis pas capable de vous dire quelle est la proportion exacte, justement on essaye de voir, et on va en parler la semaine prochaine lors de l'atelier d'environnement où la direction de l'eau enfin la police de l'eau régionale sera là, on a des échanges avec eux pour savoir quelle est la meilleure provenance à utiliser, que ce soit les eaux souterraines ou les eaux de rejet, mais en tout cas cette répartition n'est pas encore décidée parce qu'elle ne dépend pas de nous.

**Une participante :** Mais à l'heure actuelle vous savez à peu près combien de fois vous pouvez réutiliser l'eau dans le cadre du process ?

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy :** L'eau en fait on a un cycle interne on va dire où elle va tourner, par exemple dans le refroidissement on va avoir une concentration parfois en certains sels, donc on va devoir éliminer enfin traiter ces sels, et ensuite on va réutiliser cette partie d'eau. Sur les points on va dire les points techniques, je ne pourrai pas entrer dans le détail là parce que ça va dépendre de notre ingénierie, on est encore en étude, vous savez l'usine n'est pas encore dimensionnée, on n'a pas tous les plans, on n'a pas toutes les quantités qui vont être utilisées, on sait les grosses masses mais sur ces points hyper précis, parce que l'eau est vraiment un sujet important pour le coup, on n'a pas encore les détails complets...

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Peut-être juste pour compléter... Il y a deux réutilisations des rejets possibles : il y a, un, nos rejets à nous. Aujourd'hui la donnée de base d'utilisation d'eau pour le projet, c'est 11 000 m<sup>3</sup> par jour. 11 000 m<sup>3</sup> c'est ce que l'usine doit utiliser pour fonctionner, on a la possibilité et c'est encore des pistes de travail. Il faut je replace un petit peu ces réunions, elles sont dans le contexte d'une concertation préalable, donc il est normal qu'on n'ait pas les réponses précises à toutes vos questions puisque les études sont encore au début. Faites-le à notre place si vous voulez y répondre, mais moi en tout cas j'ai pas toutes les réponses.

**Mme ZURICH, maire de Languevoisin-Quiquery :** Ne nous faites pas croire que vous n'avez pas des COPILs (*comités de pilotage, NDLR*) avec la préfecture ... C'est des dossiers qui sont extrêmement lourds. Vous arrivez devant nous et vous nous dites que vous n'êtes pas au courant, vous ne savez pas, on a quand même fait quatre réunions, Monsieur. Vous n'êtes pas précis dans vos réponses, vous n'êtes pas précis.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Laissez-moi terminer. 11 000 m<sup>3</sup> c'est la donnée d'entrée de ce qu'il faut pour notre process. Si on réutilise une partie de nos eaux de rejet ou si on réutilise nos eaux de rejet, on peut arriver mais encore une fois c'est sous réserve de validation technique nous pourrions arriver à réduire d'environ 30% notre usage. C'est notre objectif aujourd'hui d'arriver à gagner 30% sur ce besoin initial. Si on arrivait en plus à utiliser des eaux de rejet d'industriel tiers, et ça on l'a toujours dit et c'est une réalité aujourd'hui, ça ne dépend pas que de nous, ça dépend de ces industriels, ça dépend d'une

volonté et d'une capacité sur le territoire à créer cette synergie entre les industriels existants et FertigHy, on pourrait réduire encore au-delà des 30% l'usage d'eau brute qui viendrait de la nappe souterraine. Donc 30% c'est notre objectif technique qui ne dépend que de nous, au-delà ça dépend d'autres industriels, voilà. Et sur votre question Madame, oui il y a des copils et des suivis avec la préfecture, mais la préfecture ne fait pas nos études techniques. Nos études techniques, elles se font en parallèle donc voilà.

**Un participant :** Mais si vous n'avez pas assez d'eau ?

**Un participant :** Mais, le surplus d'eau que vous allez avoir, vous allez bien être obligé de le rejeter quelque part, Monsieur ?

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Si on réutilise nos rejets,

**Un participant :** Vous serez en circuit fermé ?

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Si on réutilise nos rejets, en fait on n'a plus de rejets...

**Un participant :** Mais si ce n'est pas possible ? Si ce n'est pas possible que techniquement vous ne puissiez pas faire en circuit fermé ?

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Non non, il y a une partie, alors ce n'est pas que en circuit fermé puisqu'en fait l'eau est utilisée à la fois d'une part pour l'électrolyse et est utilisée d'autre part et de façon majoritaire pour le refroidissement - dans le process de refroidissement vous avez une grande partie de l'eau qui s'évapore...

**Un participant :** Oui

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Donc cette eau qui s'évapore, il faut bien aller la rechercher, il faut bien la remplacer. Donc c'est pour ça qu'on consomme de l'eau aussi, c'est pour l'électrolyse, et pour finalement compenser l'évaporation et pour compenser, si jamais on ne retraitait pas nos rejets, les rejets qu'on aurait aussi naturellement en sortie de circuit de refroidissement. Donc si on arrive à traiter nos rejets en sortie de circuit de refroidissement, cette partie-là on la remet dans le circuit et donc on n'a pas besoin de la prélever dans le milieu.

**Un participant :** Oui le prélèvement, mais moi je parle toujours du rejet, si jamais vous n'arrivez pas à faire tout le circuit, dans quel cours d'eau vous allez le rejeter ? Moi c'est ça ma question.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Alors, si jamais on a des rejets aujourd'hui la solution qui est envisagée de façon préférentielle c'est un rejet dans le canal du Nord.

**Un participant :** C'est une catastrophe !

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Pourquoi ?

**Un participant :** C'est une catastrophe parce que si vous voulez le rejeter à la base de l'écluse de Languevoisin, tout va partir dans la Somme, vous savez très bien, via les siphons *etc.* Ca va partir. C'est ce qui arrive actuellement à Ajinomoto quand ils rejettent, grosse quantité, quand il y a la pollution on pollue la rivière, l'Ingon, via le canal du Nord, où il y a déjà eu des centaines de kilos de poissons détruits. C'est sérieux, c'est pour ça que j'insiste là-dessus, parce que c'est un truc à savoir !

**Un participant :** Quand on a un rejet dans l'eau, une centrale électrique par exemple, il y a des températures à respecter, effectivement c'est ce que Monsieur évoque...

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Là on ne parle pas de température puisque ...

**Un participant :** Si ! vous êtes en train d'utiliser de l'eau pour réduire la chaleur de vos électrolyseurs, donc il va y avoir un rejet avec une température supérieure à ce qu'il existe dans le canal du Nord.

**Un participant :** Vous savez très bien que l'Ingon rejette dans le canal du Nord, si c'est à l'aval... l'amont vous ne pourrez pas parce que d'ici quatre mois après votre construction, deux ans après le canal du Nord est plus en service tout le monde le sait, à l'amont c'est plus possible on va le rejeter à l'aval. Mais si on rejette à l'aval vous savez très bien via l'écluse d'Épéancourt il y a des aqueducs où ça part directement dans la Somme, parce que ce que vous allez apporter en trop plein d'eau sachant qu'il n'y aura plus de navigation automatiquement (...) il faudra réguler l'eau, ça c'est sûr parce que ce canal-là ne sera plus en fonction juste pour la plaisance, tout le monde le sait, à l'aval juste pour la plaisance. Alors justement le problème de rejet c'est un problème important, si vous le faites en circuit fermé il n'y aura pas de rejet d'accord, mais s'il y a un rejet... à étudier profondément parce que...

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Mais de la même manière qu'aujourd'hui les rejets se font ...

**Un participant :** Oui mais ce n'est pas normal, ça n'a jamais été normal Monsieur. Quand une usine comme Nesle rejette dans l'Ingon, quand il y a de la pollution, tout le monde le sait, il y en a eu beaucoup. Je suis riverain de la rivière l'Ingon, je peux vous dire que depuis le temps que j'y suis j'ai dû intervenir 400 fois, avec mortalité, parce qu'une industrie, il peut y avoir des problèmes, on le sait tout, le monde le sait, je suis bien placé pour ce sujet, je peux vous dire.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Est-ce que vous souhaitez peut-être qu'on termine quand même ?

**Renaud DUPUY, animateur :** On va peut-être terminer la présentation parce qu'il y a des réponses à des questions qui vont venir et après on vous redonnera parole.

**Une participante :** C'est juste pour préciser quelque chose qui a été dit, ce n'est pas une question. Très rapidement, sur l'impact climatique des engrais, parce que je trouve que la confusion est pas mal entretenue, vous avez fait attention dans la brochure à bien parler de

l'impact climatique de la production des engrais. À l'oral je trouve que c'est un peu plus confus, donc c'est bien la production des engrais c'est que 1/3 de l'impact climatique total des engrais, la plupart c'est dans les champs, donc en fait là ce que propose le projet Fertighy c'est les 80-90% de réduction de l'impact climatique c'est que à ce niveau de la production, les engrais qui sortent de l'usine sont bien des engrais chimiques avec tous leurs impacts.

**Un participant :** Et il y a aussi une partie avec des récupérations de CO2 pour d'autres industries comme Heineken, comme la guerre.

**Une participante :** et Heineken sont dans le projet, ce n'est pas parce que ça leur fait plaisir c'est pour récupérer des droits à polluer en décarbonant...

**Thomas HABAS, chef de projet Fertighy :** Non ce n'est pas des droits à polluer. Non, c'est justement...

**Une participante :** C'est le fonctionnement du système du marché de droits à polluer au niveau européen au niveau mondial donc c'est quand même...

**Renaud DUPUY, animateur :** Juste deux petites précisions, pas sur cette question, sur la forme du débat : j'ai oublié de le dire comme on a commencé à parler les débats sont enregistrés si vous souhaitez que le propos vous soit réattribué dans le compte rendu vous vous présentez avant de parler si vous souhaitez rester anonyme vous pouvez. Mais c'est juste pour que ça soit clair par rapport à ça et si vous souhaitez que le propos vous soit... Voilà comme on ne vous connaît pas tous quand on fait le compte rendu, c'est la première question. Deuxièmement, sur le cadre du débat, après toutes les questions sont... voilà... L'état d'avancement des choses : l'enquête publique elle est prévue en ?

**Thomas HABAS, chef de projet Fertighy :** Après le dépôt du dossier...

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, Fertighy :** Elle sera à la fin de l'année, début de l'année prochaine.

**Renaud DUPUY, animateur :** Donc c'est à dire que, par rapport à l'avancée des études, la concertation préalable, le dossier finalisé avec l'ensemble des éléments, ça sera au moment de l'enquête publique, au moment où il sera déposé dans la nouvelle forme d'enquête publique, c'est la première chose, donc il reste en gros douze mois d'études sur l'ensemble des aspects qui sont là. Si le législateur et la CNDP se placent très en amont justement c'est pour permettre un débat sur l'opportunité du projet et ses comptes de réalisation en amont et que des questions de ce type telles que celles que vous faites puissent trouver une réponse dans le cadre de l'élaboration donc les études finales qui vont préciser tous ces éléments-là elles seront livrées au public, enfin ouvertes au public au moment de l'enquête publique. Mais entre la fin de la concertation préalable le 30 janvier et l'ouverture de l'enquête publique voilà c'est mentionné après, il y a une concertation continue sur au fur et à mesure que les études se précisent pour qu'elles soient présentées au public sur chacun des points. De manière claire on est bien dans un processus de concertation continue d'aujourd'hui jusqu'à la fin de l'enquête publique sachant que l'enquête publique pour ceux qui ne sauraient pas a été changée, loi industrie verte, c'est à dire qu'aujourd'hui l'enquête publique c'est une enquête publique qui dure trois mois avec des réunions publiques obligatoires au milieu de l'enquête

publique au moins deux une au début une à la fin, voilà, à l'initiative du commissaire enquêteur et pas du porteur de projet. C'est-à-dire que la finalisation des études si vous voulez il y a douze mois de travail avant que le dossier soit déposé globalement et après ces douze mois de travail il y a encore trois mois de concertation dans le cadre de l'enquête publique et durant ces douze mois il y aura une concertation continue qui a d'ores et déjà été décidée par la CNDP lors de l'instruction du dossier. Donc c'est pour parler de l'avancée de l'information, donc il y a un certain nombre de questions sur lesquelles il y a des réponses, aujourd'hui il y a des questions qui vont arriver progressivement au fur et à mesure de l'avancée des études et des décisions qui sont prises avec les acteurs de l'instruction des dossiers enfin de l'étude des dossiers par l'état et des échanges avec les services de l'état qui servent à ça, le comité de pilotage c'est bien cet élément-là, le comité de pilotage ne sert pas à préciser des choses pour la concertation préalable, il sert à préciser des choses pour l'instruction des dossiers dans le cadre de l'enquête publique. Mais aujourd'hui la concertation préalable elle est très en amont de ces éléments-là juste pour préciser le cadre et parfois les scénarios qui restent en discussion au stade où on fait ces réunions-là parce que c'est la réalité.

**Un participant :** Par rapport à ce que vous êtes en train de parler, de l'enquête publique qui aura lieu après alors ne soyons pas dupes, non mais je ne remets pas en pause ce que vous avez dit, je dis simplement ne soyons pas dupes, il y a eu une enquête publique qui a été faite pour les éoliennes à Dunkerque. À l'issue de cette enquête publique 90% du public était défavorable à l'implantation sur ce site des éoliennes. Les pouvoirs publics, tout ça, personne n'en a tenu compte, ça s'est quand même mis en place. Sauf qu'aujourd'hui la Belgique fait un recours au niveau de l'Europe pour justement, parce ce que ça leur pose problème. Donc on est bien d'accord et je pense que ici tout le monde a compris que la Commission nationale du débat public était là pour garantir que les citoyens étaient bien informés de ce qui allait leur arriver, on est bien d'accord que l'enquête publique aura lieu après, mais ne soyons pas dupes, en tous cas vous ne pouvez peut-être pas le dire mais moi je peux le dire, ne soyons pas dupes, toutes les enquêtes publiques sont là pour valider les projets même quand les gens ne sont pas favorables à ce projet. Après, moi j'ai une question à vous poser, vous parlez de pomper de l'eau, ce qui serait bien c'est de nous dire où vous allez la pomper parce que jusqu'à présent on ne le sait pas, et puis dans votre dossier de présentation vous nous dites que selon les premières études menées par le bureau d'études et le conseil en environnement mandaté par FertigHy les réserves souterraines naturellement abondantes dans cette région permettent de fournir les besoins du projet. Donc vous nous dites que vous ne savez pas combien vous avez besoin d'eau pour l'instant parce que c'est qu'un projet et puis d'un autre côté noir sur blanc, vous nous dites que votre bureau d'études il sait que la région est suffisamment dotée en eau pour pouvoir assécher tous les puits qu'il y a aux alentours, puisque je suppose que votre bureau d'études ça doit être le bureau d'études qui s'adresse aux gens en leur demandant de bien vouloir déclarer leurs puits parce qu'il y a un projet d'installation d'une usine sur Languevoisin qui va pomper toute l'eau, voilà. Je plains les agriculteurs. Parce que ça veut dire que quand vous allez faire le forage vous allez créer un cône et ce cône il va assécher toutes les nappes supérieures, parce que vu la quantité que vous allez pomper vous n'allez pas pouvoir prendre dans les nappes supérieures là où les agriculteurs s'alimentent.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Je pense que l'intérêt de ces réunions c'est de pouvoir échanger de façon sereine, échanger sur le fond, je trouve qu'on

peut s'exprimer sur le fond et avoir des opinions divergentes. Je trouve que sur la forme, Monsieur, on est très clair, c'est un projet dont les études avancent, c'est un projet sur lequel évidemment pour choisir ce site on a fait un ensemble de validations préliminaires et dans les validations préliminaires qui ne sont pas des validations définitives, nous avons effectivement mandaté un bureau d'études qui nous a dit la nappe de la craie est productive c'est à dire que c'est une nappe qui reçoit plus d'eau qu'on en consomme voilà, c'est l'info de base.

**Un participant :** La nappe de la craie est une nappe actuellement, comment ils disent exactement, leur terme c'est « vulnérable »

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Alors elle est peut-être vulnérable mais encore une fois je ne suis pas un expert en hydraulique des nappes souterraines, nous avons un bureau d'études qui est missionné pour ça, nous avons au-delà du bureau d'études des services de l'état qui sont extrêmement vigilants et si vous venez la semaine prochaine à Ercheu vous les entendrez, vous verrez que ils ne sont pas là pour nous faire des cadeaux ils ne sont pas là pour nous ouvrir grands les portes ils sont plutôt là pour nous cadrer et nous demander de travailler sur une solution qui soit acceptable pour le territoire, acceptable notamment au regard des ressources hydriques, bref les ressources en eau, donc le projet ne sera pas accepté si il n'y a pas les ressources nécessaires, les ressources disponibles sur le territoire pour alimenter ce projet en eau. La question de l'eau, dès notre arrivée et dès les prémices de notre implantation ou implantation projetée sur le territoire on va dire, a été abordée. Elle a été abordée par les services de l'État, elle a été abordée par les élus de la communauté de communes, donc c'est un sujet qui bien sûr est au cœur de nos préoccupations et soyez assurés que même si nous on le voulait, les services de l'État ne nous autoriseraient pas le projet s'il était avéré qu'il n'y avait pas d'eau en quantité suffisante. Donc cette étude préliminaire qui a été faite au départ en disant la nappe de la craie a priori permet l'implantation du projet FertigHy, elle est aujourd'hui dans une phase d'étude plus approfondie et c'est pour ça qu'effectivement certains d'entre vous ont pu être contactés par le bureau d'études qui cherche à justement préciser cette configuration de la nappe, qui cherche à préciser comment se déroule l'impact lorsqu'on pompe, et on en est là, justement, on cherche à valider une hypothèse de départ qui reste à confirmer.

**Renaud DUPUY, animateur :** Alors on va prendre une question, après on va finir le déroulé parce qu'il reste trois slides, allez-y.

**Un participant :** Je voulais juste poser une question relativement simple : c'est quoi l'objectif de cette concertation ? On en parle et on n'a pas dit...

**Renaud DUPUY, animateur :** Je vais laisser la parole aux garants pour qu'ils répondent.

**Un participant :** Les garants ce n'est pas la CNDP, vous êtes missionnés.

**Mathieu DAVID, animateur :** Les garants, ce sont les garants de la CNDP.

**Jean-Raymond WATTIEZ, garant (CNDP) :** C'est quoi votre question ?

**Un participant :** Alors la question c'est : quel est l'objectif de cette concertation, et à quoi elle va servir alors, puisqu'on en parle autant qu'on sache à quoi elle va servir.

**Jean-Raymond WATTIEZ, garant (CNDP) :** Bon moi je pense qu'il ne faut pas que je vous leurre en faisant ma réponse, en vous disant que la décision appartient à cette assemblée réunie ce soir, ça ne fonctionne pas comme ça. En fait si vous voulez la France a décidé de signer une convention internationale qui a été adoptée en 1998, donc bon je ne rentre pas dans les détails mais en fait cette convention elle dit que, elle s'appelle la convention d'Aarhus, elle dit que quand un projet a des impacts sur l'environnement, il y a obligation pour les autorités qui accorderont le projet ou le refuseront, ces autorités ont obligation d'informer le public, très en amont de leur décision. Donc là on est exactement à ce stade, c'est-à-dire que le projet FertigHy dans l'état où il est aujourd'hui, il n'est pas complètement finalisé, le projet n'est pas complètement finalisé, ils viennent de dire qu'ils sont en train de produire des études, donc on est très en amont.

Au fur et à mesure qu'on va avancer, il y a deux choses qu'ils peuvent faire c'est poursuivre leur projet, c'est à dire continuer les études, ou à un moment dire ben non on arrête parce qu'il y a tellement d'obstacles qu'on ne peut pas continuer.

Et donc pendant ce temps où ils vont affiner leur projet c'est ce que tout à l'heure on a appelé la concertation continue, c'est-à-dire qu'à la fin de ce mois on terminera la concertation préalable, j'aurai un mois pour produire un bilan et la CNDP désignera un ou deux garants, je n'en sais rien à ce stade, qui vont accompagner la concertation continue jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique, et ce moment-là va être un moment tout à fait important puisque au fur et à mesure, s'ils décident de continuer leur projet, au fur et à mesure qu'ils vont affiner les études notamment sur la question de l'eau, les garants qui vont être nommés leur mission va être d'informer le public au fur et à mesure que les choses se préciseront.

Ensuite il y a le stade de l'enquête publique, là également au moment où le préfet, puisque c'est lui c'est de sa responsabilité, au moment où le préfet décidera que l'enquête publique doit être ouverte, il ne pourra le faire qu'à partir du moment où le dossier FertigHy sur leur projet sera complètement complet cette fois-ci. Et au moment de l'enquête publique, le public aura accès à tous les documents qui seront cette fois-ci des documents finalisés, des études finalisées. Mais vous avez raison Monsieur, au moment de l'enquête publique le public donnera un avis, le commissaire enquêteur ou les commissaires enquêteurs émettront également un avis, une opinion sur le projet, et au final le public peut-être qu'il sera contre, peut-être qu'il sera pour, peut-être que la position du public sera mitigée, peut-être que le commissaire enquêteur aura lui aussi une position mitigée avec des réserves, avec des recommandations, mais au final la décision sera prise par le préfet et c'est pas le public qui va décider, c'est le préfet et le préfet ne décidera qu'à partir de toute une série d'avis d'autorités administratives, enfin bon, ça se fait pas comme ça, c'est long c'est compliqué, voilà.

**Un participant :** Vous n'émettez pas d'avis sur les mesures à apporter pour répondre à la concertation qui a été ...

**Jean-Raymond WATTIEZ, garant (CNDP) :** Moi en tant que garant, est-ce que j'émet un avis ? Non moi je ne suis justement pas autorisé à émettre un avis.

**Un participant :** Il n'y a personne qui le fait ? Est-ce qu'il y a quelqu'un, peut-être une autorité, qui va émettre un avis ?

**Jean-Raymond WATTIEZ, garant (CNDP) :** Bien sûr en fait si vous voulez quand l'enquête publique va être ouverte, il y aura un avis ce qu'on appelle une « autorité environnementale »

qui va émettre un avis, c'est une autorité indépendante aussi, et puis après il y aura, avant que le préfet ne donne son autorisation d'exploiter il va y avoir des avis également, par exemple le CODERST qui est une Commission départementale des risques sanitaires et techniques, le CODERST donnera un avis également. Donc il y a toute une série d'instances qui émettront un avis avant que l'autorisation ne soit donnée à FertigHy de commencer à construire son usine.

**Mme ZURICH, maire de Languevoisin-Quiquery** : Une très bonne nouvelle, on a le préfet ainsi que M. Rioja qui soutiennent largement ce projet.

**Jean-Raymond WATTIEZ, garant (CNDP)** : Oui mais je sais bien Madame, ça c'est le problème, si vous voulez en fait le projet est soutenu, c'est vrai

**Mme ZURICH, maire de Languevoisin-Quiquery** : largement soutenu, puisque ça descend de l'Etat, hein

**Jean-Raymond WATTIEZ, garant (CNDP)** : Moi j'ai assisté à la conférence de presse à Amiens à la préfecture à Amiens ben le préfet il dit c'est extraordinaire on va produire de l'engrais en France etc. Mais ça n'empêche que la décision n'est pas prise à ce jour.

**Renaud DUPUY, animateur** : Il y avait madame qui avait une question donc on va prendre cette question peut-être qu'on a deux slides après à projeter puis après on finira.

**Une participante** : C'est pour rebondir sur l'eau, c'est pour vérifier que j'ai bien compris.

**Renaud DUPUY, animateur** : Rebondissez sur l'eau.

**Une participante** : Voilà, donc je voulais savoir qui était prioritaire sur l'eau c'est-à-dire que si on décide qu'il y a assez d'eau pour FertigHy mais que les puits risquent d'être asséchés ça va être non du coup ? S'il y a un risque que les puits soient asséchés pour une année comme ben pas cette année parce qu'il y a deux ans, ce n'était pas la même, donc s'il y a des risques que les puits soient asséchés parce que FertigHy pompe trop d'eau, le projet va être refusé par la commission environnementale ? Ou alors la priorité ce sera FertigHy, et puis les puits ce n'est pas grave ?

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy** : Il y a une entité qui est au sein des services de l'État qui s'appelle la police de l'eau, et la police de l'eau détermine quels sont les usages prioritaires. Je ne suis pas de la police de l'eau, mais je peux vous dire qu'en règle générale c'est d'abord la consommation humaine ensuite l'agriculture ensuite l'industrie, dans cet ordre-là.

**Une participante** : Pas pour les puits individuels ?

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy** : Encore une fois je ne me prononcerai pas au nom de la police d'eau, ils seront là la semaine prochaine, venez leur poser la question à Ercheu la semaine prochaine.

**Un participant** : Ça a été reporté Ercheu ?

**Renaud DUPUY, animateur** : Ça a été reporté, c'est le 22, mercredi 22.

**Mme ZURICH, maire de Languevoisin** : Le 22, on va le mettre dans les boîtes aux lettres.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy** : Mais oui parce que les conditions météorologiques ne nous ont pas permis de maintenir la réunion. Monsieur ?

**Philippe LEDENT, agriculteur et conseiller municipal à Nesle** : Oui bonjour, Philippe Ledent, agriculteur à Nesle et élu à Nesle. Au niveau de l'eau je voudrais apporter deux précisions. Moi je fais partie de la CLE c'est la Commission locale de l'eau. On a eu une réunion il y a deux jours à Péronne. Bon, on sait que l'eau, ça va devenir un problème. Il y a eu des projections par le BRGM jusqu'en 2050, tout ça. Et sur le bassin Artois-Picardie, il va falloir réduire à peu près de 5 millions de mètres cubes la consommation annuelle, agriculteurs, industriels. Donc, on sait quand même que pour cette année, on n'aura peut-être pas de soucis. Mais il y a des années, ça risque d'être tendu. Et c'est là que j'apporte une solution. Vous travaillez avec Tereos, parce qu'il faut nommer les choses.

Quand tout à l'heure, vous vouliez parler de solution d'eau, donc on sait très bien que c'est la station d'épuration Tereos qui rejette à peu près 15 000 mètres cubes à ce jour, 15 000 m<sup>3</sup> le jour dans l'Ingon. Et donc, a priori, il pourrait y avoir la moitié, 7 000 m<sup>3</sup>. En gros, c'est le schéma qui se...

**Une participante** : ... présente

**Philippe LEDENT, agriculteur et conseiller municipal à Nesle** : Voilà. Il y a aussi la station d'épuration de Nesle qui peut vous apporter de l'eau. Parce que vous allez pomper de l'eau donc 1000 m<sup>3</sup>, c'est vrai que moins vous en pompez dans la nôtre.... Moi, je suis agriculteur. Bon, il faut penser aussi aux riverains, quoi.

Donc, il y a des solutions. Après, vous êtes en pourparlers avec Tereos, enfin je veux dire il faut nommer les choses. On sait très bien qu'ici, c'est Tereos.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy** : Effectivement, c'est Tereos qui est l'exploitant de la station d'épuration pour l'ensemble de la plateforme de Nesle. Et je vous l'ai dit, les deux possibilités qu'on explore, les deux pistes qui sont explorées en termes de ré-usage, enfin d'usage d'eau de rejet, c'est celle de Tereos, pour ne pas les nommer, enfin celle de la plateforme gérée par Tereos, parce qu'en réalité, il y a aussi les eaux d'Ajinomoto etc.

**Philippe LEDENT, agriculteur et conseiller municipal à Nesle** : Tereos travaille pour Ajinomoto, il fait une prestation de service.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy** : Voilà, donc il y a ces eaux-là. Et puis, il y a nos eaux à nous qui peuvent aussi être réutilisées. La raison pour laquelle FertigHy, aujourd'hui, ne peut pas s'engager sur Tereos, c'est que ça dépend de Tereos.

Tereos a aussi sa relation avec les services de l'État, qui lui demande de faire des efforts sur sa propre consommation. Les efforts que nous ferons, ou les solutions que nous pourrions mettre en place pour réduire, pour avoir une meilleure sobriété en eau, pourraient aussi être

mis en place sur la plateforme de Nesle. Mais ça, ça ne dépend pas de FertigHy, évidemment. Donc, voilà, c'est une réflexion qui est menée par des...

**Philippe LEDENT, agriculteur et conseiller municipal à Nesle :** Oui bien sûr, en général quand des soucis se posent concernant l'eau, quand il y a des gros projets comme ça, c'est quand même géré par l'État. Il y a une usine Ecofrost de pommes de terre à Péronne, ils n'ont pas eu tout ce qu'ils voulaient en flotte. Parce qu'ils sont vraiment dans un bassin de forages agricoles. C'est quand même des dossiers qui sont suivis par l'agence de l'eau, la DREAL, quand même. Ils ne vont pas faire n'importe quoi. Et après, les industriels, c'est pareil.

Voilà, un process, même s'ils gagnent de l'argent, ça leur coûte cher. Tereos, ils rejetaient 20 000 m<sup>3</sup>, du jour. Là, ils sont à 13 000. Donc, ils baissent leur process, ils optimisent leur process pour gagner de l'argent, il ne faut pas se voiler la face.

**Un participant :** L'ordre de grandeur, c'est quand même 4 millions de mètres cubes.

**Renaud DUPUY, animateur :** 11 000 mètres cubes.

**Un participant :** L'ordre, c'est par an. Et donc, par an, c'est 4 millions.

**Renaud DUPUY, animateur :** Peut-être qu'on va finir les deux slides d'intégration, et puis après, on reprendra le débat. On y va. S'il vous plaît.

On va passer peut-être directement aux slides.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Oui, on ne va peut-être pas, enfin... On peut parler rapidement, mais ça, bon, après, encore une fois, ce sera l'objet d'une réunion plus approfondie la semaine prochaine. Mais bon, on reviendra sur le sujet de l'eau, parce qu'évidemment, on sait que c'est un sujet important.

Peut-être simplement pour aborder quelques aspects qui concernent plus spécifiquement les riverains, et donc plus spécifiquement la réunion de ce soir. Quels sont les impacts que peut générer le projet de FertigHy ? On a parlé de l'eau. On a une étude d'impact qui va couvrir tous ces sujets-là. Et c'est la raison pour laquelle les bureaux d'études regardent la nappe phréatique.

Les mêmes bureaux, enfin, pas les mêmes d'ailleurs, mais un autre bureau d'études probablement sera amené à faire des mesures de bruit également sur le territoire dans les prochaines semaines pour vérifier le niveau actuel et vérifier qu'on n'y passe pas.

Donc voilà. Et en termes d'odeur, la simple précision qu'il faut apporter, vous avez tous sur ce territoire la connaissance et l'habitude de pas mal d'industries agroalimentaires qui existent, celle de Nesle mais même ailleurs. Une différence importante sur cette industrie, c'est qu'on n'est pas sur un process biologique. On n'a pas de fermentation, donc on n'a pas d'épuration d'eau qui serait passée par des process biologiques qui souvent génèrent des odeurs. Donc on est sur des matières premières entrantes et sortantes inodores. Le CAN 27, c'est un granulé qui ne sent rien du tout. La dolomie, c'est une roche calcaire qui ne sent rien du tout. Donc on n'a pas, au niveau des flux d'entrée et de sortie, d'odeurs qui sont générées. Au niveau des produits intermédiaires dans l'usine, on est sur des circuits fermés. On est sur des cubes et

des tuyaux qui seront totalement fermés. Donc il n'y a pas de génération de produits qui s'échappent en temps normal de fonctionnement et qui sont susceptibles de générer des odeurs pour les riverains de façon permanente.

**Une participante :** De façon permanente, ça veut dire quoi ?

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Je dis de façon permanente parce que dans les phases de montée en puissance et dans les phases de baisse de régime de l'usine, normalement c'est une usine qui fonctionne 24 heures sur 24. Et au moment où elle est mise en service et au moment où on l'arrête, s'il y a des phases d'arrêt et des phases de mise en service, il peut y avoir déséquilibre au sein des réactions qui sont faites dans l'usine qui nécessitent qu'ils produisent plus d'ammoniac que ce qui va être consommé parce qu'on est en phase de baisse ou en phase de montée. Et là, il peut y avoir ponctuellement des échappements perceptibles. Évidemment, tout cela respectant la réglementation. La réglementation est aussi là pour nous empêcher de faire n'importe quoi.

**Une participante :** Et si c'est monté, c'est tous les combien ? C'est pendant les temps d'arrêt ?

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** On va dire que dans un régime normal de fonctionnement, cette usine pourrait avoir un temps de maintenance tous les deux ans.

**Une participante :** Vous avez remarqué qu'en fait, c'est 350 jours par an, il y a 15 jours en fait.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** C'est 350 jours par an, mais en réalité, c'est tous les deux ans. Ça va plutôt être un arrêt un mois tous les deux ans qu'un arrêt dix jours tous les deux ans.

**Une participante :** Et pendant un mois, ça sent mauvais ?

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Non, c'est juste au moment où vous arrêtez l'usine et au moment où vous la remettez, il est effectivement possible que le process n'étant pas équilibré entre les sorties, qu'il y ait des...

**Une participante :** Ça dure combien de temps la mise en arrêt sur le mois ?

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Là, vous me posez une colle, mais c'est quelques heures. C'est quelques heures au moment où vous l'arrêtez, et quelques heures où vous la remettez en service.

**Un participant :** Les usines d'engrais, ça ne sent pas... Ça ne sent pas rien du tout pendant deux ans. Ça sent à longueur de journée, ce n'est pas...

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Normalement, une usine d'engrais qui fonctionne avec de l'électricité, donc une production d'hydrogène par électrolyse, ça ne génère pas les odeurs que vous pouvez avoir dans une usine qui utilise du gaz.

**Un participant :** Quand vous échappez de l'ammoniac, je vous garantis que vous le sentez pendant un bon petit moment.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Si vous échappez de l'ammoniac. Si vous échappez de l'ammoniac.

**Un participant :** Ça ne va pas s'équilibrer au millimètre.

**Une participante :** Et en temps de canicule, parce qu'en fait, vous ne pouvez plus puiser d'eau et que vous devez être à l'arrêt, donc en fait il peut y avoir des pics comme ça ?

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Si on a une restriction d'usage de l'eau, par exemple, et qui nous amène à réduire la production, la production est réduite, mais elle n'est pas arrêtée. Vous pouvez effectivement tourner à un régime ralenti.

**Une participante :** Ah oui, réduite, pas arrêtée.

**Renaud DUPUY, animateur :** On passe au slide suivant...

**Un participant :** Une petite question

**Renaud DUPUY, animateur :** C'est sur cette thématique-là ? Allez-y.

**Un participant :** Bruno D., habitant de Bacquencourt. Je vais vous poser une question entre hommes.

**Renaud DUPUY, animateur :** Ceux qui ne se sentent pas concernés peuvent sortir.

**Un participant :** Est-ce qu'il serait possible de renoncer à votre projet si vous preniez acte de l'opposition du public ? Sans parler politique, parce que, pour moi, le projet est enterré au niveau politique. Il est accompagné par l'État, l'Europe, la Région, la Com des Com.

La seule opposition que vous rencontrez aujourd'hui, elle est : les habitants. Est-ce que vous seriez, vous ou vos patrons, capables de renoncer à ce projet si une opposition locale, ciblée, 90% sur l'une et 100% sur l'autre ? Je demande à Monsieur le Maire de lancer la même enquête sur la commune d'Hombreux, qui est aussi impactée. Est-ce que vous seriez capables de renoncer à ce projet ?

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Moi, je vais vous dire une chose. Avant de renoncer, il y a une chose qui nous paraît vraiment importante, c'est qu'on parle beaucoup des impacts, on parle beaucoup des nuisances, on parle beaucoup de tout ça, mais il est quand même vraiment important, parce que même à titre personnel, Mademoiselle l'a dit tout à l'heure, Madame, pardon, a parlé de, effectivement, de l'impact des engrais, de l'impact de... On sait que ce n'est pas parfait. On sait que ce n'est pas parfait. Un projet industriel, ce n'est pas parfait et un projet industriel, souvent, c'est difficile à implanter.

Et l'industrie, en France, plus personne n'en veut. Enfin, on a aussi une réalité, on vit dans un monde...

**Une participante :** Si, on...

**Une participante :** Le risque zéro n'existe pas !

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Donc, il faut, selon moi, ce qui est absolument primordial, c'est qu'avant de prendre une décision de faire ou ne pas faire, c'est que tout le monde soit vraiment conscient de pourquoi on fait ça, de quel est le pour, quel est le contre, sans regarder uniquement son pré carré de « Ah bah oui, je vais avoir une usine qui ne sera pas très loin de chez moi », mais également...

**Une participante :** C'est notre pré carré Monsieur, c'est le nôtre, ce n'est pas le vôtre. Vous, vous n'allez pas avoir vue sur une usine, d'accord ?

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Mais vous avez aujourd'hui des tas de gens qui vivent à côté d'une usine et qui en sont ravis.

**Une participante :** Et bien tant mieux, nous on n'en veut pas.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Et pourquoi est-ce qu'ils sont ravis ? Parce que ça va... Regardez à Nesle, regardez à Nesle ...

**Un participant :** A Nesle, ne me dites pas que les gens sont heureux, quand ça pue à Nesle, tous les habitants de Nesle se plaignent que ça pue, y compris les élus de Nesle, se plaignent que ça pue donc ils ne peuvent pas dire qu'ils sont heureux. Tant mieux pour eux, ça ne les arrange pas, après si vous voulez me parler des retombées économiques, on pourra en parler mais les chiffres que vous annoncez, faut arrêter de faire croire aux gens qui sont assis ici ce soir, dont les gens majoritairement sont de Breuil et Languevoisin, que Languevoisin il va gagner le jackpot et qu'il va avoir 800 000 € tous les ans dans la pièce, faut quand même pas, faut être honnête avec les gens !

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Et pourquoi ce serait malhonnête ?

**Un participant :** Parce que ce n'est pas honnête, parce que vous savez pertinemment que les retombées économiques des collectivités qui seront impactées par ce projet ne seront pas aussi importantes que ce que vous donnez.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Mais non, mais non. Moi je vais être honnête avec vous, le chiffre exact je ne le connais pas. Et je vais être honnête avec vous, on en a parlé en interne, on avait fait des calculs qui nous paraissaient beaucoup plus élevés que ce que vous annoncez. On a revu ces calculs...

*(brouhaha dans la salle)*

**Un participant :** Vous nous avez annoncé 20 millions sur 25 ans.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Et je pense que c'est conservateur.

**Un participant :** Et ça, vous nous dites que ça va retomber dans les caisses de la CCES ?

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy :** Oui.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Aujourd'hui, la répartition CCES – Languevoisin... Laissez-moi vous répondre, s'il vous plaît.

**Un participant :** Non mais attendez, regardez, regardez. Je n'ai même pas besoin d'aller plus loin. On a un élu de Nesle qui est là.

**Un participant :** C'est comme à Mesnil. Non mais alors, moi, je vais vous expliquer sur deux choses. Moi, l'usine, on n'en veut, on n'en veut pas. Nous, à Nesle, on a... Enfin, Mesnil, ils ont une usine, deux usines. Moi, j'ai tout le temps dit à M. Merlier : « À vous, les dollars. À nous, les emmerdes ». Parce que les 44 pièces de confinement, ils sont sur Nesle, ils ne sont pas sur Mesnil. Par contre, tous les ans, il a 500 000 €. Bon, après, il y a un écrêtement qui repart. Mais bon, il a quand même 500 000 € tous les ans dans son budget. Regardez Mesnil, hein, les infrastructures qu'ils ont.

**Un participant :** Vous êtes en train de me dire publiquement qu'à Mesnil, il a un budget de 500 000 € tous les ans ?

**Un participant :** Il y a un décret pour, il en a plus au départ. C'est en dispatché.

**Un participant :** C'est la péréquation, monsieur. La péréquation, ça veut dire quoi ? C'est que les communes les plus riches donnent aux communes les moins riches. D'accord ? La CCES se sert au passage, le Département va se servir au passage, la Région va se servir au passage et l'État va se servir au passage. Alors, qu'est-ce qui va rester ? Ensuite, le projet FertigHy, on va y aller. Il va être subventionné. Sous quelle forme ? À quelle hauteur ? Pour l'instant, ils n'en savent rien. Ils ne peuvent pas nous le dire.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Si, si. On connaît pas les montants, mais on peut vous dire exactement ce qu'on a sollicité.

**Un participant :** Moi, j'ai une question à vous poser. Est-ce que vous avez demandé, dans vos autres types de subventions, est-ce que vous avez demandé un dégrèvement partiel voire total ou pas ?

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Non.

**Une participante :** De votre fiscalité ?

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Non.

**Un participant :** Aucune ?

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Non.

**Un participant :** Aucune. Alors la Région... On sait que la Région, aujourd'hui, elle est en difficulté. La CCES est dans la difficulté. Mais là aussi, la solution pour l'État, c'est bien

d'accorder des dégrèvements à ce type d'entreprise. C'est-à-dire que sur les 5 années qui viennent, ils vont être dégrévés partiellement ou totalement. Croyez-moi, ce que Mesnil a touché dans le passé, ce n'est pas ce qu'il va toucher dans le futur. Et ce n'est pas ce qu'on va toucher ici, demain, à Languevoisin avec un projet de telle nature.

**Renaud DUPUY, animateur** : Après, il y a des gens qui ont demandé ces éléments. C'est pour ça que cet élément a été... Il sera présenté... Ça a été demandé en réunion cet élément-là, voilà. Donc c'est cet élément-là, aujourd'hui, dans l'état de la connaissance et du projet. Et c'est un élément qui, de manière claire, a été minoré dans la discussion parce qu'on n'avait pas de garantie avec des calculs plus hauts. C'est un seuil minimum. Voilà. Après, la répartition, c'est autre chose.

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy** : A priori, on est sur une répartition 3 quarts Languevoisin, 1 quart CCES, sur les contributions.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy** : C'est même plus que ça.

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy** : Vous pourrez vérifier les chiffres. Ce n'est pas nous qui les faisons, donc....

**Un participant** : On pourra les re-vérifier.

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy** : Mais en tout cas, ce n'est pas... Enfin, ce que touche apparemment Mesnil, ce n'est pas si éloigné de ça.

**Renaud DUPUY, animateur** : Ce n'est pas si éloigné de la réalité. Madame ?

**Un participant** : Moi, je ne suis pas prêt à vendre mon âme...

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy** : Et vous avez le droit d'être opposé au projet.

**Un participant** : Non, non, non, mais sans même m'opposer au projet. La somme d'argent, je n'y crois pas.

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy** : Ah, donc, un industriel ne rapporte rien à une commune ? Il n'y a pas de taxe foncière ? Il n'y a pas de contribution ?

**Un participant** : Je n'ai pas dit ça. Je n'ai pas dit ça. Ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit. J'ai dit simplement que pour vous verser des subventions, il faut que les caisses de l'État soient pleines. Actuellement, tout le monde le sait. On l'entend à longueur de journée. Les caisses de l'État sont vides. On a plein de déficits. La preuve, c'est qu'on veut remettre en cause les départs en retraite, enfin etc., parce qu'on peut plus les subventionner. On ne peut pas subventionner les écoles. On ne peut pas subventionner la santé, etc. Donc on sait que les caisses ne sont pas pleines. On sait que la Région est en difficulté financière. On sait que la CCES est en difficulté financière. Donc, effectivement, ils vont être plus à même de vous octroyer.... Ce n'est peut-être pas ce que je dis là. Ce n'est pas la vérité vraie. C'est un projet. C'est comme vous. Une projection, une étude, une analyse, une réflexion. Ils peuvent aussi... Ça, c'est parce que les gens pensent qu'ils vont toucher le jackpot. Donc, faut minimiser. Je

leur dis, attention, vu l'état des finances nationales, c'est pas sûr que vous ayez, vous, à payer toutes vos taxes pour justement vous donner les subventions. C'est une forme de subvention.

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy :** Le projet va au-delà d'un dégrèvement de taxes, les financements c'est au-delà de ça...

**Un participant :** Le financement va être beaucoup plus important.

**Renaud DUPUY, animateur :** Madame ?

**Manon CASTAGNÉ, représentante des Amis de la Terre :** Merci. Donc, Manon Castagné, je travaille aux Amis de la Terre pour... Non, c'est parce que, juste, je ne veux pas qu'on sous-entende que les gens qui s'opposent au projet sont anti-industrie ou se préoccupent du projet juste parce que c'est dans leur jardin.

Mais la question, c'est quelle industrie on veut en France ? Et là où c'est difficilement acceptable, c'est qu'on sait aujourd'hui que les engrais chimiques, on peut, à terme, quasiment s'en passer. Peut-être qu'on en aura besoin un peu de manière résiduelle, mais ...

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** À terme ?

**Manon CASTAGNÉ, représentante des Amis de la Terre :** À terme. Ça demande des gros changements politiques.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** À quel terme ?

**Manon CASTAGNÉ, représentante des Amis de la Terre :** Agronomiquement, ça se fait. Ça demande des gros changements politiques. Effectivement, aujourd'hui, on est encore largement dépendants.

Et ce qui peut mettre vraiment en colère aussi, c'est qu'aujourd'hui, on a plein d'agriculteurs dans la salle qui en dépendent encore, qui ont des budgets énormes, qui aimeraient pouvoir baisser leurs budgets, qui aimeraient pouvoir changer de modèle agricole, et l'État ne fait rien, et l'État laisse faire ce genre de projets qui ne vont, en fait, qu'engraisser l'agro-industrie, mais ça on peut en reparler après, et les agriculteurs ne sont pas accompagnés. Et ça, c'est aussi une excellente raison, je pense, de s'opposer au projet.

**Un participant :** Moi, je n'ai pas le cas pour l'instant, l'azote c'est indispensable pour les agriculteurs. Faut pas rêver, et tout ce qu'on nous dit, c'est un projet, mais au concret y'a rien de rentable, y'a rien de rentable.

**Manon CASTAGNÉ, représentante des Amis de la Terre :** De quoi vous parlez ?

**Un participant :** Des phénomènes hormonaux qu'on veut utiliser pour faire pousser les plantes...

**Un participant :** de substitution

**Manon CASTAGNÉ, représentante des Amis de la Terre :** Bah l'agriculture biologique ça existe quand même.

**Un participant :** Y'a rien de tout ça qui est rentable. C'est à l'échelle de l'étude, ça.

**Une participante :** Ça va augmenter notre dépendance aussi, si on en refabrique encore plus.

**Un participant :** Moi, je voulais juste apporter une note. Une tonne de CAN 27, ça coûte 360 euros hors taxe. Le produire, allez, 180, 200 euros hors taxe. Je vous laisse calculer vous-même 500 000 par la différence. À rapporter aux 20 millions sur 25 ans. Je ne me trompe pas beaucoup.

Je refais doucement ? Une tonne d'engrais, ça coûte, au jour d'aujourd'hui, 360 euros hors taxe. Vous commandez sur internet, au meilleur des prix, c'est ça. Avec la consommation d'énergie nécessaire, l'électricité, la gestion de l'eau, j'estime à 180 à 200 euros de frais de création par tonne.

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy :** Vous vous basez sur quels chiffres ? C'est quoi votre hypothèse de chiffres pour fixer ce montant-là ?

**Un participant :** En gros, l'énergie nécessaire, et l'eau. Je le fais à la louche, hein.

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy :** Est-ce qu'on peut vous répondre ?

**Un participant :** Vous savez mieux que moi ?

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy :** Vous travaillez dans le milieu des engrais, ou...

**Un participant :** Donnez-moi les chiffres. Et donc, je ne dois pas être trop loin de cet ordre-là.

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy :** Je ne sais pas, je ne peux pas vous le confirmer.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Je ne sais pas, nous, on ne fait pas des engrais comme ils sont faits aujourd'hui. Je ne connais pas le coût de fabrication aujourd'hui.

**Un participant :** C'est quoi du soutenant ? Qu'est-ce que ça va rapporter ? Moi, je vous dis, si j'étais industriel, j'estimerai à 200 euros et je vends mon coca à 360, je fais une marge de 160, hors transport, etc. Mais ça doit être l'ordre de grandeur.

**Renaud DUPUY, animateur :** Ce sont vos chiffres, Monsieur.

**Un participant :** Vous nous donnez des chiffres et on peut discuter. Mais moi, je n'en ai pas.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Les chiffres que vous évoquez sont les chiffres de l'industrie actuelle et ce n'est pas du tout les mêmes chiffres que nous avons dans nos business plan.

**Un participant :** Ah, vous avez des chiffres ? Vous ne voulez pas nous les donner ?

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Ce n'est pas du tout l'objet de notre échange ce soir.

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy :** Vous ne connaîtrez pas beaucoup d'industriels qui vont vous donner accès à ces business plan internes.

**Une participante :** Je peux poser une question ? On a parlé de gênes olfactives et tout ça, mais si jamais il y a un problème de production, il se passe quoi ? Qu'est-ce que ça déclenche comme plan ? Est-ce qu'on repasse, comme il y a eu un moment où Languevoisin était en Seveso II, est-ce qu'on a un risque industriel important où on doit se prémunir, on ferme les volets, on prend des pastilles d'iode ? Est-ce qu'on a ce risque avec vous ou pas ?

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy :** Ce n'est pas radioactif.

**Une participante :** Je n'ai pas dit que c'était radioactif.

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy :** En général, l'iode c'est quand c'est radioactif.

**Une participante :** Non, non, pas ce genre. Je peux vous montrer des plans qu'on avait il y a encore dix ans.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Le projet implique un classement SEVESO seuil haut. Encore une fois, je le répète, on est à un stade préalable. L'étude de danger à proprement parler n'est pas encore produite.

Nous ne connaissons pas quels vont être les périmètres d'impact en cas d'incident. Ils ont différentes catégories de périmètres et notre bureau d'études en avait très bien parlé la dernière fois. Je ne saurais pas utiliser le même vocabulaire que lui.

Je ne peux pas vous dire s'il y aura une mesure à prendre particulière pour les populations qui seront à proximité. A priori, non. On va plutôt sur une solution où on cherche à limiter l'ensemble des impacts possibles en cas d'incident sur la zone industrielle. Sur la zone, la plateforme. Ce serait Noriap et le projet de FertigHy.

**Un participant :** Le risque ce serait l'explosion ou pas ?

**Un participant :** On avait parlé justement lors de la première réunion à la Nouvelle Scène de l'effet domino. Il y a forcément votre projet, l'expansion de la Noriap. Tout le monde sait plus ou moins que ce sont souvent les poussières qui sont les plus dangereuses lors d'explosions. Et il y a aussi un futur projet, on ne parle pas trop aussi, d'usine de décontamination de produits amiantés, de désamiantage.

**Un participant :** Ça c'est aberrant, c'est un autre domaine, mais c'est complètement aberrant.

**Un participant :** Sur cet effet domino, il n'y a plus forcément de confinement. Il y a un risque majeur quand même pour la population.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** C'est justement l'objet de l'étude de dangers. L'étude de dangers couvre tous ces scénarios en tenant compte de l'usine elle-même, mais également du voisinage, de tout ce qui se trouve à proximité. Tous ces scénarios sont étudiés, évalués par l'autorité compétente, qui est la DREAL. C'est la DREAL qui

dit que l'étude est suffisamment satisfaisante pour que le projet puisse être accepté ou pas accepté. Si l'étude n'est pas satisfaisante...

**Un participant :** Vous ne dites pas le danger, Monsieur. Est-ce que c'est explosion, émanation de gaz ? Ce que les gens veulent savoir, comme vous savez très bien que quand il y a eu le drame à Toulouse, ça a explosé, malheureusement. Est-ce que dans votre fabrication, à Languevoisin Quiquery, est-ce qu'il y aurait un danger d'explosion dans votre usine ? C'est ce que je vous demande. Est-ce que c'est le même engrais qui a explosé à Toulouse qu'à Languevoisin Quiquery?

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Non, ce n'est pas le même engrais.

**Un participant :** Mais est-ce qu'il est explosif ?

**Un participant :** Mais dans votre process, vous parlez bien d'ammoniac ?

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Il y a de l'ammoniac.

**Un participant :** L'ammoniac, pour moi, si je ne me trompe pas, c'est explosif ?

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Oui, l'ammoniac, effectivement, est un produit qui doit être manipulé avec une précaution qui nécessite, justement, et qui justifie ce classement SEVESO. Pourquoi est-ce qu'on est classé SEVESO ? Parce qu'on a de l'ammoniac, parce qu'on a de l'hydrogène. Donc, voilà, enfin, je veux dire...

**Une participante :** Donnez-nous les quantités s'il vous plaît.

**Renaud DUPUY, animateur :** On va essayer de répondre aux questions les unes après les autres.

**Un participant :** Parce que moi, je suis dans une zone SEVESO, j'habite à Nesle, je suis à côté de la cuve ammoniac, malheureusement. Nous, les Neslois, on est impactés tous les jours, on le sait. Mais là, je me mets à la place des habitants Languevoisin, qui justement, demandent cette question-là. Comment ils sont impactés si, malheureusement, je ne le souhaite jamais, il y aurait incident si vous êtes implantés sur notre territoire ?

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Vous êtes impactés au quotidien ?

**Un participant :** Mais c'est-à-dire qu'on a toujours l'épée de Damoclès au-dessus de notre tête. Vous savez très bien qu'on a une cuve d'ammoniac énorme, que si elle explose, on ne peut rien faire. Et si, malheureusement, il y a des fuites d'ammoniac où on est SEVESO, on n'a aucun local de confinement. Même pas les écoles maternelles, même pas, rien du tout. Parce qu'à ce moment-là, ils nous avaient promis monts et merveilles, mais ça n'a jamais été fait. Alors, je pense que les gens de Languevoisin, justement, j'espère que pour eux, ils auront des locaux ou des pièces de confinement, je ne sais pas. Parce que nous, le problème, c'est qu'on a émanation d'ammoniac parce qu'il y a la cuve.

**Une participante** : Vous les sentez ?

**Un participant** : Ah oui, oui, quelques fois, quand ils rejettent, oui, on le sent.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy** : Est-ce que vous les sentez, notamment, lors des opérations de chargement ou de déchargement ?

**Un participant** : Non, parce qu'au dépotage, il arrive des accidents, mais ils ne vont pas les nettoyer tous les jours. Il est déjà arrivé des accidents, et bon, ça s'est très bien passé. Mais si ça meurt un jour, on ne sait pas, on ne veut pas que ça explose, on le sait. On est habitants SEVESO malheureusement. On ne l'a pas demandé non plus. Alors, c'est pour ça que je suis d'accord avec eux.

**Un participant** : Les pièces de confinement, déjà, ce n'est pas un blockhaus.

**Un participant** : Non, non, non, non.

**Un participant** : Et dans les écoles, il y a des pièces de confinement.

**Un participant** : Oui, mais elles ne sont pas bien adaptées Monsieur, c'est le dortoir.

**Renaud DUPUY, animateur** : Je pense qu'il y a une question, parce qu'on a répondu à monsieur, il faut répondre à toute la salle. Est-ce que c'est le même engrais qu'à Toulouse ? Non, ce n'est pas le même engrais. Quelles sont les propriétés ? Donc, je pense que ça, il faut le préciser, parce que c'est une question. Et après, on reprendra la parole vis-à-vis de là-bas.

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy** : Après, ce point... Monsieur, pardon. Ce point que vous demandez, on en avait bien exposé à la réunion du 18 décembre. Il y a le compte rendu qui est accessible, et tout ce qui a été dit dans la présentation aussi. Je ne vais pas la refaire ici. Mais par contre, on parle, nous, d'un ammonitrate moyen dosage, à la différence... Donc, le CAN27, ce qui est dosé à 27 % d'azote. Ce qu'il y avait à Toulouse, c'est de l'ammonitrate haut dosage, appelé 33,5 pour 33,5 % d'azote. Cet ammonitrate-là est explosif. D'ailleurs, il peut servir pour faire... Pendant la guerre, d'autres choses. Nous, on a fait ce choix-là, justement, d'avoir un ammonitrate beaucoup plus stable, de ne pas avoir ce caractère explosif. Il n'est d'ailleurs pas considéré comme explosif pour le transport routier, pour le transporter sans spécifications spécifiques. Et il n'a pas... Donc, comme l'a expliqué notre... Le résultat qu'on a expliqué aussi, les deux personnes qui étaient venues, il n'a pas de caractère explosif s'il est stocké dans des conditions normales, de sécurité. Il peut être explosif si on vient mettre une flamme dessus, si on y est... Même pas... Une source de chaleur... Enfin, il ne faut jamais... Et s'il se dégrade à cause d'un mauvais stockage, de l'humidité, il y a beaucoup de facteurs qui font que ça peut... Par contre, comme on l'a dit, il y aura des mesures qui seront prises en termes de stockage, des murs de confinement dans l'usine pour éviter, notamment, ces effets dangereux.

Mais tout ça, ça va être dirigé et demandé par la DREAL. Ce n'est pas quelque chose qui se fait... On choisit de le faire comme ça librement.

**Charles DE THEZY, Maire de Breuil** : J'ai cru comprendre que vous auriez la cuve d'ammoniac la plus importante du département. Pourriez-vous nous préciser les capacités de stockage ?

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy** : Alors je ne connais pas les autres cuves du département mais il me semble qu'on a une cuve qui va être du même ordre de grandeur que celle d'Ajinomoto, je crois. On parle de 720 mètres cubes. 700 tonnes, je ne sais plus.

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy** : 700 tonnes.

**Une participante** : Ça, ça ne risque pas de péter ? Et puis, on devrait être content d'avoir une autre rue. On venait habiter à Languevoisin, non, je pense ? Le foncier va augmenter ?

**Charles DE THEZY, Maire de Breuil** : Quelles sont les mesures envisagées pour supprimer, limiter, et, si possible, compenser les inconvénients de l'installation de l'usine ?

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy** : C'est un chapitre de l'étude d'impact. L'étude d'impact n'est pas encore terminée, évidemment. On ne peut pas tout dire. Ce qui est déjà envisagé, parce que vous l'aviez déjà évoqué lorsqu'on s'est rencontrés la première fois, c'est, évidemment, l'intégration paysagère. Ça, on peut y venir. On ne va pas cacher une usine de cette nature-là. En revanche, on peut faire des efforts pour qu'elle s'intègre le mieux possible dans l'environnement.

**Une participante** : Vous allez la peindre en vert ?

**Une participante** : Elle aura des fleurs ?

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy** : Si vous voulez du vert, on peut étudier le vert.

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy** : Juste pour répondre à Madame, pour répondre à votre question sur l'ammoniac, il va être soumis, comme on l'a dit dans l'étude, il va être soumis aux mêmes réglementations qui s'imposent à Ajinomoto, voire même plus strictes, parce que maintenant, l'usine étant plus récente...

**Un participant** : Qu'est-ce qui passe à Ajinomoto ?

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy** : Maintenant, les normes ont été durcies par rapport à ce qui se faisait il y a 20 ou 30 ans. En tout cas, la DREAL va regarder ce point-là, parce que c'est un des points importants de l'usine, l'ammoniac. C'est peut-être même plus important que l'engrais, le stockage derrière. Et donc, c'est un des points qui sera scruté à la loupe et qui va demander à ce qu'on réponde à la législation, aux exigences de la DREAL, qui peuvent être plus dures que la législation, d'ailleurs. Là-dessus, ils ont le libre choix de choisir des mesures plus restrictives.

**Un participant** : Logiquement, on devrait être plus strict avec un bac de rétention, sachant que, en cas de fuite, il faudrait limiter l'écoulement, soit dans le canal du Nord ou, éventuellement, dans le canal Seine-Nord-Europe.

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy :** Oui, mais ça, c'est une mesure qui va nous être prescrite. Nous, on ne peut pas choisir et dire s'il y a une fuite, on rejette où on veut. Ça ne fonctionne pas comme ça.

Après, l'impact sur le foncier, nous, ce qu'on voit sur d'autres projets, et ça avait été aussi dit, notamment, par des personnes de Nesle, il n'y a pas forcément de diminution d'une valeur foncière. Quand vous créez de l'emploi, vous créez de l'attractivité, vous faites venir des gens. Ça peut avoir une nuisance, certes, mais il n'y a pas de baisse qui a été constatée de chute de l'immobilier à cause d'un projet. Ça, en général, en France, ce n'est pas comme ça que ça fonctionne.

**Un participant :** Oui, j'avais une question. Donc, il y a un point qu'on n'a pas abordé, c'est la pollution lumineuse. Si ça tourne pendant 24 heures, à quel cas...

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy :** C'est un des sujets qu'on a évoqués, justement, et là-dessus, c'est un des points qu'on a fait remonter, notamment, grâce aux cibles qu'on avait déjà identifiées mais qui a été appuyée. Et on va travailler sur, justement, des solutions pour minimiser cet impact-là, avoir un éclairage qui sera utilisé. Bien sûr, il y a des normes de sécurité à respecter pour les personnes qui travaillent sur un site, mais, par contre, sur les zones qui ne sont peut-être pas exploitées dans certaines parties de la nuit, d'avoir des éclairages intermittents qui peuvent s'éteindre lorsqu'il n'y a personne qui utilise certaines zones. Et, par contre, d'avoir ces éclairages qui ne partent pas vers le ciel. Moi aussi, j'aime bien regarder les étoiles et on sait que la pollution lumineuse, ce n'est pas génial dans les villes ou dans les villages. Et donc, d'avoir des choses qui sont beaucoup plus modernes que ce qui a été fait maintenant, on travaille avec des LED, avec des éclairages directs sur des organes de sécurité à surveiller et pas sur l'ensemble d'une zone qui n'en nécessite pas l'usage.

**Un participant :** Une question aussi sur la circulation routière.

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy :** On peut juste passer les deux slides pour vous expliquer ça. Voilà. C'était la slide suivante.

En gros, en fait, on a fait, pour l'instant, plusieurs scénarios d'usage du canal et de livraison en proximité. Parce qu'en fait, l'objectif, c'est d'utiliser au maximum le canal parce qu'on va avoir des exportations notamment sur le nord de la France voire plutôt le nord de l'Europe, Benelux et compagnie. Et donc, de pouvoir avoir cet usage du canal.

Donc, d'éviter l'usage de camions. En quelque sorte, on estime qu'on pourrait réduire de 15 000 camions par an que d'avoir un usage tout camion.

Donc, l'engrais peut être transporté par péniche en vrac mais il peut aussi être transporté en big bag et là, dans ce cas-là, l'usage de camions.

Il faut savoir que selon les estimations, un trafic d'une usine de ce type-là, ça représente dix fois moins qu'un centre logistique type Amazon. Là, vous avez des camions toute la journée parce que on a une touche bien plus ou moins de commander par rapport à internet mais ça représente beaucoup de camions.

Donc, en termes de scénario, on a plusieurs scénarios.

Là, ici, vous avez trois scénarios. Soit d'avoir un transport total par camion. Dans ce cas-là, ça représente, sur une production de 500 000 tonnes, 55 camions par jour plus 12 camions d'importation de dolomie.

Donc ça, c'est un scénario qui ne nous satisfait pas parce qu'on souhaite faire venir déjà la dolomie par voie fluviale et ne pas fonctionner par camion parce qu'on envisage de livrer aussi en export.

Donc, on a un deuxième scénario qui est de 100% de transport via le canal du Nord dans un premier temps avant qu'il y ait le Canal Seine-Nord-Europe. Ça représenterait deux barges par jour pour les exports et une barge par jour pour la dolomie.

Enfin, un troisième scénario qui est de 100% de transport par le Canal Seine-Nord-Europe, donc, sur des plus gros gabarits avec une barge pour les deux jours pour les émissions de CAN 27 et une barge pour les neuf jours pour les importations de dolomite.

Donc ça, c'est les trois scénarios de base, d'études, on va dire. Nous, notre cas, voilà, de base sur lequel on va fonctionner, enfin, on espère, une des hypothèses de fonctionnement mais qui pourra être revue, qui pourra varier, c'est d'avoir 50% d'expédition via le Canal Seine-Nord-Europe et 50% d'expédition pour les approvisionnements locaux, c'est-à-dire régionaux, pour les agriculteurs qu'on fournirait ici dans la zone.

Donc, 50-50, ça représente 27 camions par jour, à peu près un camion par heure, une barge d'expédition tous les 4 jours sur le Canal Seine-Nord-Europe et une barge d'importation de dolomie tous les 9 jours. Sachant que l'objectif étant aussi d'optimiser les transports jour-nuit, de minimiser les transports la nuit pour éviter les nuisances sonores et donc de fonctionner sur un horaire de 7h jusqu'à 20h le soir. Donc, ça fait à peu près deux camions par heure.

**Un participant :** C'est pas ce qui nous a été dit tout à l'heure pourtant. Tout à l'heure, on nous a plus ou moins laissé entendre que le site a été choisi de par le Canal Seine en Europe et par le transport routier avec la proximité des autoroutes. Il y a l'autoroute A1 pour le Sud, pour l'Espagne, etc. et pour le Nord de l'Europe ?

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy :** Non, là, on ne va pas aller fournir de l'engrais en Espagne par camion.

**Un participant :** Quand je dis l'Espagne, je me comprends, c'est quand même une industrie urbaine...

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy :** Alors, l'objectif, c'est d'utiliser au maximum le canal. Donc, en gros, là, c'est un scénario 50-50. Si c'est 70 canal, 30 camion pour fournir les agriculteurs de l'Aisne ou de la Somme, ça pourrait être ça aussi. C'est d'utiliser au maximum les ressources du canal parce que c'est pour ça qu'on s'implante aussi là et de ne pas privilégier le camion. On sait que ça amène des nuisances.

**Un participant :** A ça, il faut rajouter quand même les camions actuels.

**Un participant** : Mais au niveau des structures routières, vous avez quelque chose de plus précis ? Parce que le pont actuel ne supportera pas le flux...

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy** : Non, mais il y a eu des travaux...

**Renaud DUPUY, animateur** : S'il vous plaît, on va finir de répondre à cette question puis après il y a deux questions mais on va finir de répondre par là et après je vous donne la parole. On va écouter après vous pouvez discuter, Allez, Thomas.

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy** : L'objectif étant donc d'utiliser au maximum la D930 qui contourne à la fois Languevoisin et Nesle. Sachant que cette route ici va être réhabilitée dans le cadre des travaux du canal et avec la transformation il y a un pont qui va être créé. Il permettra aussi d'accepter notamment ce transport pour d'autres activités aussi que FertigHy.

Comme je vous l'ai dit, donc on parle d'à peu près un camion heure, voire deux camions en fonction du rythme jour-nuit. Et, juste pour terminer sur cette slide-là, comme je vous l'ai dit, c'est le transport du CAN 27. Il n'est pas considéré comme dangereux réglementairement. Donc, vous pouvez transporter ça dans un camion sans mesure spécifique parce qu'il n'y a pas de risque associé au transport.

**Un participant** : Pour finir la question de tout à l'heure, le scénario qui nous angoisse le plus, c'est le plus probable, celui des 55 camions par jour parce que selon les dates que vous donnez, normalement, le canal, enfin, votre usine, ce sera seulement en 2030. Selon le premier scénario, la première colonne. Mais le canal, il ne sera pas fini en 2030 ?

**Renaud DUPUY, animateur** : C'est le canal du Nord.

**Mathieu DAVID, animateur** : La deuxième colonne c'est le scénario 2 Canal du Nord, scénario 3, c'est le canal Seine-Nord-Europe.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy** : En fait, c'est tout l'intérêt, et je sais que c'est une question importante et légitime de beaucoup parmi vous, c'est pourquoi est-ce qu'on fait ce projet ici ? Une des raisons essentielles qui nous poussent à faire ce projet ici, c'est qu'on a l'intention, bien sûr, d'utiliser le canal Seine-Nord Europe à terme, mais on a déjà la possibilité de fonctionner avec le canal du Nord. Et ça, en termes d'agenda et de développement du projet, c'est un argument absolument essentiel pour nous, puisqu'on ne dépend pas des aléas de construction, retard éventuel, du canal Seine-Nord Europe.

**Un participant** : Je reviens un peu sur le trafic routier, c'est ce qui m'inquiète depuis très longtemps, parce qu'on voit aussi ce qui se passe sur Nesle depuis qu'il y a des usines qui ont été créées. Est-ce que des projets de routes supplémentaires ont été prévus, est-ce que vous avez été informés ? Ou est-ce que vous comptez quand même traverser le village pour ne serait-ce que les 250 employés qu'il y aura ? Les employés qui vont venir, les entreprises pour la maintenance et l'entretien ? Parce que les GPS actuellement font passer tout le monde dans Languevoisin, même parfois certains routiers, est-ce que vous avez des informations sur le futur itinéraire pour alimenter cette usine ?

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy** : La seule information que nous avons c'est que le Département travaille sur le projet de modification, de réhabilitation de cet axe-là. Alors en fait c'est la petite route qui relie le pont du canal vers Languevoisin.

Cette route qui traverse le village, quand elle passe au niveau des silos Noriap, elle va être modifiée, c'est-à-dire qu'avec la création du canal Seine-Nord-Europe, ils vont créer un pont forcément qui va enjamber le canal, et le Département a dans son projet de revoir, de créer ce pont et de revoir l'ensemble de l'axe depuis ce futur pont jusqu'au pont actuel du canal du Nord qui sera également revu et jusqu'à l'embranchement avec la D930.

**Un participant** : Personne ne traverse le village ?

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy** : Mais les camions n'ont pas vocation à passer ici dans le village.

**Un participant** : On est d'accord que c'est de la théorie mais que vous n'allez pas être dans les tracteurs et les empêcher quand je parle des tracteurs, je parle pas des tracteurs agricoles mais des camions. Parce que actuellement, Noriap, la moitié de leurs camions traversent Languevoisin impunément. Donc comment vous allez le faire vous pour empêcher ces camions de traverser Languevoisin?

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy** : Je pense que typiquement les élus sont aussi là pour ça et le Département est là pour ça pour organiser la circulation selon un schéma qui... Mais si vous expliquez au Département que vous avez besoin d'un panneau devant l'entrée du village...

**Un participant** : Typiquement, par exemple, quand vous continuez la départementale qui traverse Languevoisin, vous arrivez à un carrefour et face à vous il y a marqué interdit aux 9 tonnes. Pourtant, pourtant, ils l'empruntent quand même.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy** : On n'est pas responsable des camions actuels.

**Un participant** : Je ne sais pas ce que je suis en train de dire mais vous êtes sur la présentation d'un projet. Vous nous présentez ce projet. Permettez-nous en tant que riverain de vous faire part à la fois de nos inquiétudes et à la fois des nuisances que nous sommes susceptibles d'avoir. Et puis, peut-être, si on vous en parle en amont, en présence de la Commission nationale du débat public, peut-être des choses qui seront prises en compte et qui... Parce que à un moment donné, on va être clair. Si un jour cette usine s'implante, il faut quand même que les gens qui sont là, on minimise les nuisances et on ne va pas minimiser les nuisances si on ne vous en fait pas part.

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy** : Dans le cadre d'une usine comme celle-là avec un fonctionnement avec des camions, selon le nombre à définir, il y a évidemment un plan de circulation qui est prévu, notamment au niveau de l'usine, à l'intérieur de l'usine, mais également des consignes très claires qui sont données aux transporteurs. On ne va pas... Le but n'est pas de pourrir un village avec 100 camions par jour.

**Un participant** : Je ne suis pas d'accord avec vous parce que vous savez les transporteurs, ils ne prennent plus l'autoroute, ça leur coûte trop cher. Ils prennent les départementales. Pour

venir à Nesle, ils pourraient sortir à Roye, puis prendre Roye-Nesle, ils sortent, ils traversent tout Licourt, Mesnil. Les camions, ils vont au plus court. On a dit leur rentabilité. Moi, mon avis, ils pouvaient leur dire de passer par Paris, par... Non, au plus court. Et ce qu'on voit beaucoup, c'est vrai qu'il y a des GPS, il y a les trois cartes des GPS. Il y a une partie des camions où on voit des GPS spécifiques. Dans les camions, il y a aussi beaucoup... On voit beaucoup des Italiens, des Italiens, des gens qui ne parlent même pas le français qui passent n'importe où.

**Un participant :** Oui, mais les trois cartes sont universelles.

**Un participant :** Oui, oui, mais... C'est pas ça, c'est...

**Un participant :** Le problème, c'est que, il y a quelques temps, on avait rencontré la direction de Noriap et on leur avait demandé d'implanter ou de nous soutenir dans une démarche auprès du Département justement pour que les camions qui sortent de ce port ne puissent pas tourner à gauche et de sorte qu'ils n'aient pas... Bon, ça fait plusieurs fois qu'on les relance, on est toujours en attente. Donc, si vous venez vous implanter à ce moment-là, si vous avez la même attitude, vous comprenez qu'on soit...

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy :** Ça peut faire partie justement des recommandations à prendre en compte et à travailler et aller convaincre des conseillers là-dessus.

**Renaud DUPUY, animateur :** S'il vous plaît, s'il vous plaît, s'il vous plaît, si le garant, dans son bilan, pose cette question, ce n'est absolument pas à... Mais je... Non, mais attendez, attendez, ce qui se fait d'habitude, il pose cette question, il peut la poser comme une des questions. Mais le porteur de projet peut et même, voilà, se retourne habituellement vers celui qui porte la responsabilité pour qu'il la mette dans le cadre du rapport sa réponse.

Il y avait madame qui avait une question ici depuis un petit moment. Il y a monsieur derrière qui avait une... Ah non, monsieur, c'est le même. Bon, la question était terminée. Il y avait madame qui avait une question. Voilà.

**Une participante :** Est-ce qu'on peut remettre la diapo d'avant ? Voilà, c'est là, stop. Alors, vous dites qu'il y a 27% de nitroammoniac dans le CAN 27. Donc, ça fait 135 kilotonnes. Si vous rajoutez 110... Enfin, 1000 tonnes de dolomie, ça fait 245 000 tonnes. Donc, ça veut dire qu'il manque à peu près 250 000 tonnes de quelque chose. Il y a quoi d'autres dedans ?

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy :** Pardon, je... Vous dites... Non, pardon.

**Une participante :** Les quantités transportées.

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy :** Elle parle de la quantité d'engrais.

**Une participante :** D'accord. 50 000 tonnes, on va dire... 500 000 tonnes.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** 500 000 tonnes d'engrais, CAN 27. De produits sortants, 500 000 tonnes.

**Une participante :** 500 de sortants et avec 27% d'ammonitrates.

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy** : d'azote.

**Une participante** : C'est d'azote, pas d'ammonitrate.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy** : Oui c'est 27% d'azote. Mais c'est la composition du produit.

**Renaud DUPUY, animateur** : Oui, c'est 27% d'azote. C'est la composition du produit. C'est l'azote, c'est pas l'ammoniac.

**Une participante** : Non mais c'est de l'azote c'est pas de l'ammonitrate. Donc, ça veut dire qu'il y a beaucoup, beaucoup plus d'ammonitrate dedans que d'azote.

**Mathieu DAVID, animateur** : Non, il y a 500 000 tonnes d'ammonitrate produit et une tonne d'ammonitrate contient 27% d'azote. Et donc, le chiffre de 135 000 tonnes d'azote, c'est les fameux 27% des 500 000 tonnes.

**Renaud DUPUY, animateur** : On va reprendre le calcul. Une tonne, il y a 270 kilos d'azote. Mais compris dans la tonne. Et pas en plus.

**Manon CASTAGNÉ, représentante des Amis de la Terre** : Le projet devait avoir lieu en Espagne, originellement, je me demandais s'il avait été mis sur pause ou annulé, je ne sais pas quel est le bon terme, mais à cause du manque d'eau, justement.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy** : Non. Le projet a été initialement pensé en Espagne, essentiellement pour des raisons d'accès à une énergie renouvelable bon marché. Et, en fait, lorsque les études ont été approfondies au niveau européen en comparant différents pays, on a aujourd'hui une réglementation sur la production d'hydrogène bas carbone, enfin, sur la production d'hydrogène renouvelable, hydrogène électrolytique, on va dire, hors gaz naturel. Et l'Europe définit cet hydrogène comme étant acceptable uniquement s'il est produit par de l'énergie renouvelable ou l'énergie bas carbone. Or, le problème de l'Espagne, c'est que vous produisez en renouvelable quand il y a de l'énergie renouvelable, mais la partie que vous produisez hors, on va dire, moment où les énergies renouvelables sont disponibles, donc, typiquement, la nuit, si on parle de centrale solaire, on ne produit pas d'énergie, quand il n'y a pas de vent, on n'a pas non plus d'énergie éolienne. Et donc, cette part d'énergie qui n'est pas reconnue comme étant renouvelable, elle n'est rien du tout. C'est-à-dire, elle n'est pas considérée bas-carbone, elle a un contenu carbone en Espagne qui reste très élevé.

Alors qu'en France, le mix nucléaire + renouvelable nous permet d'être 24 heures sur 24, 100% du temps, soit renouvelable, soit bas-carbone. Et donc, d'être dans les critères que la Commission européenne reconnaît comme étant de l'hydrogène vert ou bas-carbone.

**Manon CASTAGNÉ, représentante des Amis de la Terre** : Hors gaz, c'est-à-dire, c'est nucléaire ou renouvelable.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy** : Oui, oui, oui, tout à fait. Donc, c'est vraiment pour une question de disponibilité en permanence d'une énergie bas-carbone.

Et les seuls pays qui aujourd'hui répondent à ce critère-là, c'est la France et les pays du Nord, Suède, Norvège, et Finlande.

**Renaud DUPUY, animateur :** Monsieur ?

**Un participant :** Une question, votre usine, c'est une première mondiale je crois ?

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Alors, c'est une première mondiale 100% dédiée à cette production, oui. Alors, il y a d'autres projets qui sont également au stade de projet aux Etats-Unis et au Paraguay.

**Un participant :** Mais il n'y a pas d'usines qui tournent actuellement.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Les usines qui tournent actuellement sont des morceaux d'usines existantes qui ont été partiellement adaptées pour produire cet engrais.

**Un participant :** Ça serait une usine test, en gros.

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy :** Non, non, non. Juste pour préciser, je termine sur la réponse que c'est important. Le fonctionnement de l'usine, il y a la partie électrolyse pour produire l'hydrogène, je vous ai montré tout à l'heure, et la partie ensuite pour produire de l'engrais. Cette partie pour produire l'engrais, c'est le procédé Haber-Bosch. C'est un procédé qui existe depuis la Première Guerre mondiale, qui est très bien maîtrisé et qui fonctionne. On a beaucoup de retours d'expérience. Les industriels savent comment ça fonctionne. Et la partie électrolytique qui utilise donc des électrolyseurs, c'est maintenant un métier, une technologie qui est mature et qui est maîtrisée dans beaucoup d'endroits dans le monde. Et donc, c'est le couplage de ces deux procédés-là qui, en gros, est une première mondiale parce qu'on va adosser deux technologies matures et qui vont permettre de s'alimenter. Enfin, l'une va permettre d'alimenter l'autre.

**Un participant :** Moi, je vous propose une chose. Nous, là, c'est... On l'a vécu différemment à Nesle. Mais s'il y a une usine mondiale, enfin, une usine qui tourne, similaire à la vôtre, vous devriez peut-être amener des élus sur cette usine-là. Parce que nous, quand on a installé Spurgin à Nesle, pareil, on a dit une usine du béton face à ça, qu'il soit... Donc, on a été visiter une usine similaire. Bon, quand on a vu l'usine, on a dit, ça va, c'est quand même transparent, c'est propre. Les gens qui reprochent des nuisances à Spurgin, je ne suis pas d'accord avec eux. Et le deuxième cas de figure, quand on a eu InnovaFeed, l'usine à mouches, pareil, il y a des gens qui ont commencé à rouspéter, à mauvaise escient, des fois... Et la mairie de Nesle les a amenés au site de Gouzeaucourt. Donc, il y a déjà une usine... Bon, effectivement, parce qu'on avait une usine à mouches, il y allait avoir des mouches partout à Nesle, il y allait avoir des rats, enfin, à chaque fois, c'est la catastrophe. Il faut inviter les élus, les gens, sur des sites... Alors, bon, là, les élus, parce que c'est très loin, mais nous, je vois, on a fait un quart pour aller à Gouzeaucourt. Les gens ont vu l'usine et puis après, on canonisait et puis on... Il faut être pédagogue aussi, hein.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Déjà, je vous remercie de nous faire part de cette suggestion. Effectivement, on va voir si on peut si on peut trouver une visite qui s'apparenterait à ça, même si il n'y a pas de projet exactement similaire, mais...

**Une participante :** Et Yara ?

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Yara, ils ont une... Alors, je crois qu'elle est quand même en Norvège, cette usine, donc...

**Un participant :** Il y en a une en Bretagne et ils ont eu beaucoup de problèmes, ils doivent décarboner en 2030.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Et ils en sont où ?

**Un participant :** Ils ont beaucoup de problèmes. Et pour l'instant, ils ont une fermeture parce que la sécurité n'est pas forcément présente. Depuis 2011.

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy :** On n'a pas beaucoup de problèmes, on a beaucoup de questions.

**Un participant :** On l'a déjà demandé, mais est-ce que c'est possible d'avoir un visuel de l'usine le plus rapidement possible ?

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Oui. Alors, on a des visuels de l'usine qui sont pas... Qui sont vraiment des... C'est assez grossier, hein.

**Une participante :** Oui mais allez-y, montrez-les, on n'en a jamais vu.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Mais effectivement, c'est une des nouveautés de ce soir parce que ça a été prévu, ça a été...

**Une participante :** Une petite question : j'aimerais connaître la durée de construction de l'usine.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Trois ans à peu près.

**Une participante :** Donc, ça veut dire que pendant trois ans, les habitants de Languevoisin vont subir des nuisances : camions, bruit... On est bien d'accord ? Une usine, ça ne se construit pas sans bruit.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Oui, oui, effectivement, ils ne vont pas travailler...

**Une participante :** Qu'est-ce qui est prévu pour les habitants ?

**Une autre participante :** De Languevoisin-Quiquery

**Une participante :** Pardon, de Languevoisin-Quiquery, qui vont subir ces nuisances.

**Une autre participante :** Quiquery parce que nous, on est en plein dedans, hein.

**Une participante :** Avez-vous prévu quelque chose par rapport à ça ? Je ne parle pas de financier, hein, parce que...

**Mathieu DAVID, animateur :** Oui oui, de nuisances chantier.

**Une participante :** Oui de nuisances au niveau du chantier, les véhicules, le bruit, la lumière, je suppose que ça va...

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy :** En termes de trafic, c'est à peu près équivalent à ce qu'on va avoir sur le fonctionnement de l'usine.

**Une participante :** D'accord, et donc, vous ne prenez pas attache auprès du département pour avoir l'éventuelle possibilité d'aménagement de la Départementale de façon à ce que les camions passent par là, je ne sais pas, appuyer d'un courrier, ou faire quelque chose ?

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy :** Ça, on peut prendre attache, on peut travailler sur ce sujet-là, je pense ce n'est pas un problème, ce sera un plaisir de travailler là-dessus avec vous. Mais sur la question, il y aura une part d'usage de camions ou de camionnettes, forcément, comme dans toute construction, mais l'objectif aussi, c'est d'utiliser le canal du Nord pour faire venir une grande partie des matériaux, que ce soit des matériaux de construction, des matériaux pondéreux, l'acier, tout ce qui va être utilisé pour monter les bâtiments... Et donc là-dessus, justement, c'est un des avantages qu'on a, c'est de pouvoir transporter ça, parce que ça a un coût de transporter tous ces matériaux, il y a des pièces qui vont être de grande capacité qui vont être justement transportées par péniche, et donc on envisage de pouvoir travailler, en priorité, d'utiliser le canal, et puis pour le reste des activités, il y aura bien sûr une phase d'usage de camions.

**Une participante :** Et pourriez-vous éventuellement m'indiquer la durée, parce que vous parlez de votre usine, qu'elle sera en fonctionnement 24 sur 24, quand elle sera en fonctionnement, mais au niveau de la construction, ça sera pareil ?

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy :** Ça, c'est un point, je n'ai pas encore la réponse sur ce point-là, la durée, si ça va être travaillé en 3/8. Donc fonctionnement normal, l'usine, ce qui est envisagé, oui, c'est à travailler en 3/8. Pour la construction, je pense qu'on sera plutôt sur une phase de construction de jour, a priori, sans m'avancer, mais pour des mesures de sécurité, travailler la nuit sur un site en construction, à part dans certaines périodes peut-être, ça pourrait être envisagé, mais pas les 3/8.

**Un participant :** Vous allez vous trouver en même temps plus ou moins que le début des travaux sur le Canal ? Donc ça va vous impacter.

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy :** Le début des travaux du Canal, heu...

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Si, si, on va avoir des phases concomitantes.

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy :** Oui, il y aura des phases, 2030.

**Un participant :** Ça fait longtemps que ça me turlupine, je voulais savoir comment vous avez connu Languevoisin ? Ou plutôt, qui est-ce qui vous en a parlé ?

**Renaud DUPUY, animateur :** Je pense qu'il faut expliquer, comment ça se passe de manière claire ?

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** En fait, on a parlé justement de l'étude qu'on a... Au départ, le projet avait été pensé en Espagne, puis en fait, on a revu un petit peu notre copie et la France a été identifiée comme le pays sur lequel on souhaitait positionner notre premier projet et à partir de là, lorsqu'on est un investisseur étranger ou pas d'ailleurs, mais bon, en l'occurrence étranger dans le cas présent, on s'est rapproché d'une entité qui s'appelle Business France qui est l'agence de développement de l'État. Et cette agence de développement de l'État elle accueille des investisseurs en France en demandant à ces investisseurs de leur fournir : qu'est-ce que vous voulez, qu'est-ce que vous voulez faire, présenter votre projet, quels sont vos besoins ?

Donc, on a présenté un cahier des charges. Ce cahier des charges précisait une surface, des besoins logistiques, une proximité du marché de nos produits et tout un ensemble de critères plus techniques, électriques, etc. Et en fait, Business France relaie cette information aux différentes agences de développement régionales en France.

Donc, on a eu des propositions de sites de plusieurs agences de développement dans le Sud-Ouest, dans la région de... Avant, on a regardé Fos-sur-Mer, on a regardé dans le Grand-Est, etc. Et on a reçu de la part de Nord France Invest qui est l'agence de développement de la région Hauts-de-France, deux propositions de sites. Trois d'ailleurs, mais il y en a une qui était éliminée dès le départ. Une qui était du côté de Cambrai, si ma mémoire est bonne.

**Un participant :** Proche du Canal aussi ?

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Je ne sais pas si... On ne parlait pas de Canal à l'époque, non. Et le site de Languevoisin. Donc, c'est par l'agence Nord France Invest que le site de Languevoisin nous a été proposé. Et il a été comparé avec l'ensemble des possibilités qui nous étaient offertes des différentes régions. Et en fait, alors, qu'on le veuille ou non, ce site était très clairement, celui qui présentait, qui remplissait le plus de critères.

**Un participant :** A Cambrai, c'était le site de la sucrerie qui a fermé où il y a une usine de frites... A Escaudoeuvres

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Sinon, il y avait une ancienne base aérienne.

**Renaud DUPUY, animateur :** Toutes les entreprises qui viennent s'installer en France font le même parcours. Ils vont voir Business France. Ils font un cahier des charges. Business France diffuse aux agences de Nord France Invest, Grand Est Invest, PACA Invest, etc.

**Un participant :** Je vous posais la question parce que depuis qu'on parle du Canal Seine-Nord-Europe, réunions d'ailleurs auxquelles on a quasiment tous assisté, on parlait de la plateforme et de la plateforme multimodale de Nesle. Mais Languevoisin n'a jamais été cité sauf pour un caractère agricole avec ce silo qui existe depuis 60 ans ou 50 ans. Mais c'est vrai qu'on ne parlait jamais de Languevoisin-Quiquery.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy** : Dans notre cahier des charges, une des raisons pour lesquelles Languevoisin a été proposé, c'est que dans notre cahier des charges, il y avait notamment une notion temporelle. On avait la volonté de commencer le développement dès à présent et de mettre en service en 2030. Or, le port de Nesle n'est pas dans ce calendrier-là.

Le port de Nesle, il s'inscrit dans un développement post-mise en service du canal Seine-Nord-Europe. Donc, ça veut dire qu'aujourd'hui, vous n'avez même pas en place un interlocuteur. Vous n'avez pas l'opérateur du futur port ou plateforme de Nesle qui sera une SEM, enfin probablement une société, un syndicat mixte entre la CCES et la Région. Enfin, je ne sais pas exactement, ou ce sera la région, mais aujourd'hui, la Région n'a même pas un interlocuteur qui peut vous dire ben voilà, on a telle ou telle possibilité, tel foncier, parce qu'ils en sont à un stade encore très, très, très préliminaire. Ils ont un projet qui viendra s'appuyer sur le canal Seine-Nord-Europe.

**Un participant** : Le projet, quand même, est bien avancé.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy** : Oui, mais si vous demandez à la Région, et c'est ce qu'on a fait, ils ne vous disent pas ben venez, on est prêts, on peut vous attribuer une parcelle.

**Un participant** : Parce que nous, quand on a fait il y a, je ne sais plus exactement la date, mais la réunion à la Nouvelle Scène pour le canal Seine-Nord-Europe, donc on nous a bien dit qu'il y aurait le port de Nesle avec du foncier disponible pour différentes sociétés qui veulent s'implanter, et connaissant votre projet, il serait peut-être judicieux de se renseigner sachant que le raccordement au réseau RTE serait beaucoup plus proche et des différents sites industriels pour l'approvisionnement en eau.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy** : Si vous voulez, vous pouvez venir demain à 15h30, on a une réunion avec la Région.

**Un participant** : Je voudrais bien mais je travaille aussi !

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy** : On a prévu cet échange approfondi avec la Région à la demande d'ailleurs de plusieurs d'entre vous qui ont manifesté cette... qui ont posé cette question au cours des réunions précédentes.

Donc au-delà de ce qui nous a été présenté au début, nous avons souhaité vraiment creuser le sujet, aller à la source et donc demain on a un rendez-vous avec la personne de la région qui s'occupe des ports. Donc on va voir ce qu'elle nous dit, mais c'est quand même l'agence de développement de la Région qui nous a orientés sur ce site. Donc je ne pense pas qu'elles se contredisent, mais on en saura plus demain.

**Un participant** : Vous avez acheté déjà des hectares près des silos ?

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy** : On n'a rien acheté du tout, le propriétaire c'est Noriap.

**Un participant** : C'est un bail ?

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy** : C'est un bail, c'est un bail.

**Un participant** : Ok.

**Renaud DUPUY, animateur** : On passe peut-être à la vue suivante ?

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy** : Si on prend cette vue-là, on est à peu près au niveau des silos Noriap. C'est-à-dire que là on est du côté de Noriap, on a le canal du Nord existant qui est là, on a Breuil là-bas au bout, on a Languevoisin là-bas, et donc on est au niveau de Noriap. On est sur un terrain qui est légèrement en pente, qui nécessite de faire un aménagement en deux terrasses, enfin en deux niveaux. Un niveau supérieur qui serait à la hauteur du... exactement au même niveau que le canal Seine-Nord-Europe, et un niveau inférieur qui est au niveau du canal du Nord.

Le niveau supérieur... qu'est-ce que je peux vous dire de plus ? On aurait plutôt une zone de bureaux, des zones de personnel... On a le traitement de l'eau là-bas, on a des zones de cantines, etc. On a la torchère, qui est un élément de sécurité de l'usine qui se trouve là, qui nécessite du... qui justement c'est la raison pour laquelle il n'y a rien qui soit directement autour. Et puis on a la partie, si on regarde sur une autre vue, peut-être on revient sur celle d'avant ? Non, ce n'est pas génial. On n'a pas le... c'est celle qui explique le flux là ?

**Un participant** : Vous êtes à côté du canal du nord, dans le bas ?

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy** : Il est là le canal du nord, donc dans le bas,

**Un participant** : Donc à l'opposé des silos par rapport à Quiquery ?

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy** : Oui

**Un participant** : Alors si ça explose, nous Quiquery, on a déjà les silos qui nous protègent.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy** : Voilà !

*(rires dans la salle)*

**Un participant** : Si si ça m'intéresse !

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy** : On a dit que ça n'explosait pas comme ça !

**Un participant** : Vous savez, avec les Russes, tout est possible.

**Une participante** : Vous, vous aurez de l'amiante, vous aurez de la neige si ça saute !

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy** : En fait, ce qu'on ne voit pas, non mais il n'y a pas la vue qui nous intéresse...

**Un participant** : Excusez-moi, j'ai une question par rapport à votre implantation.

**Renaud DUPUY, animateur** : Attendez, attendez, on finit de chercher la vue.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy** : Voilà, je vais juste projeter ça parce que je trouve que c'est le plus intéressant. Non mais c'est pas grave.

**Un participant** : Là, c'est... Là, c'est... C'est en terrasse. Une implantation en terrasse. Il n'y a plus de canal.

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy** : C'est une question qu'on nous avait déjà posée. C'était peut-être même vous qui l'aviez posée. C'est dans les réunions. Et c'est une question de... En fait, on va être au même niveau que le canal. Le futur canal. Le débordement... C'est pas prévu que ça puisse déborder sur notre... Mais ça, ça va être étudié pour le canal.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy** : Si vous... Je précise que ce qui est montré, c'est sur plan c'est sur le papier. C'est encore des choses qui peuvent bouger pas mal de fois.

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy** : Donc vous avez ici le canal du Nord. Et vous avez de l'autre côté le futur canal du Nord. On est vraiment entre les deux.

Ce qui nous permet, tant que le canal Seine-Nord n'est pas produit, n'est pas en fonctionnement, de s'appuyer sur le canal du Nord, et lorsqu'il rentre en fonctionnement, de privilégier le canal Seine-Nord-Europe. On a la partie basse de ce côté-là. On aurait plutôt des bâtiments et des zones tertiaires, on va dire, sur cette zone-là, qui se trouvent, en fait, limitrophe aux silos Noriap, les silos Noriap sont un peu plus haut.

On aurait toujours, sur cette terrasse basse, la torchère que je vous ai montrée tout à l'heure, on verra mieux sur la 3D, on comprendra mieux, et la zone de traitement des eaux usées.

Sur la partie qui est au niveau du canal Seine-Nord-Europe, on a un flux qui fonctionne à peu près en U. C'est-à-dire qu'on a ici la production d'eau en entrée de l'usine, donc le traitement préalable à l'utilisation de l'eau pour le process, la sous-station électrique, donc avec l'arrivée du câble souterrain RTE qui viendra alimenter cette sous-station, la production d'hydrogène par électrolyse, donc on continue sur ce circuit-là. On produit de l'hydrogène ici. Et ensuite, on arrive sur la partie, on a ici le refroidissement. Et ensuite, on a finalement, dans la zone la plus centrale de l'usine, les process les plus chimiques. C'est-à-dire que vous passez ici sur la production d'azote (« nitrogen » en anglais, c'est azote), et là, on a la cuve d'ammoniac qui est au milieu en fait de tout le reste.

La cuve d'ammoniac, elle serait donc en fait masquée par tous les autres bâtiments, elle ne sera pas visible, vous la devinez peut-être, mais elle ne sera pas immédiatement en périphérie. Vous avez ensuite la production d'ammoniac, la cuve est là. Et ensuite, acide nitrique et graduation pour produire le CAN 27.

Donc là où vous avez des éléments plutôt type tuyauterie, un peu plus, on va dire, chimique, ce serait là, ce serait vraiment directement dans le cœur de la partie plus industrielle de la zone, avec directement la proximité des silos Noriap. Donc ce ne serait pas la partie tellement visible de l'extérieur si on regarde du côté de Breuil ou si on regarde du côté de Languevoisin.

Et ce que vous voyez du côté de Languevoisin, vous avez le canal au premier plan et vous allez voir en fait la zone d'ensachage du CAN 27, donc zone de stockage, zone d'ensachage et le silo de stockage, enfin ce n'est pas un silo, l'entrepôt de stockage qui se trouve en fait inséré en sandwich, pris en étau entre les deux zones de l'usine, qui serait tout dans la longueur ici, donc vous auriez une vue depuis le bout de ce silo.

Et vous auriez ici, et c'est aussi un des grands avantages de ce site Canal Seine-Nord et de ce site de Languevoisin, un tapis de chargement direct sur le quai de Languevoisin. Donc en fait, cette possibilité d'avoir un quai lorsqu'on fait un projet de cette taille-là, il est quasiment indispensable d'avoir sa propre zone de déchargement et de chargement. Donc en fait, le tapis de chargement est à la sortie de la fabrication.

**Une participante :** Vous avez éventuellement le niveau de décibels quand l'usine sera en fonction ?

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy :** Alors ça fait partie des études qui sont en cours en ce moment, c'est pour ça qu'on demande à notre bureau d'études de venir mesurer le bruit ambiant actuel, puisque la réglementation impose, je crois que c'est 3 décibels la nuit, 5 décibels le jour, en différence par rapport au niveau existant, ce qu'on appelle l'émergence.

**Un participant :** Il n'y a qu'un chargement pour le Canal du Nord ? Actuellement, vous nous faites voir un chargement pour le Canal Seine-Nord-Europe ?

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy :** Non, parce qu'à terme, l'idée, c'est quand même de fonctionner sur le canal Seine-Nord-Europe.

**Un participant :** Oui ça on a compris, mais admettons qu'il y ait du retard.

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy :** Alors de deux choses l'une, soit c'est juste du retard, et dans ce cas, vu que l'entrée se fait par-là, on passerait ici et ça c'est une zone qui appartient à Noriap. Et là, on aurait une zone de stockage et une zone de chargement sur le Canal du Nord...

**Un participant :** Provisoire ?

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy :** Provisoire qui peut durer deux ans, on n'en sait rien. Soit c'est du définitif. Si c'est du définitif, c'est quand même un gros problème, si le Canal du Nord ne se fait pas. Et si on voit que le Canal Seine-Nord-Europe a vraiment du plomb dans l'aile, à ce moment-là, ce serait une révision complète de l'organisation pour travailler côté Canal du Nord.

**Un participant :** Si vous faites du provisoire, il y aurait les éléments de sécurité adéquats, parce que vous ne pouvez pas faire un hangar comme ça de stockage long d'un canal...

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy :** Mais quel que soit l'embranchement, à gauche ou à droite, la DREAL va nous demander des comptes.

**Un participant :** Non mais nous n'allez pas investir deux...

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy** : Là, ce serait un dispositif peut-être temporaire, mais ce serait soumis aux mêmes exigences que le dispositif initial.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy** : On ne va pas déplacer l'entrepôt de stockage. Ce serait la manutention en sortie d'entrepôt de stockage, jusqu'au chargement des balles, qui serait du provisoire, mais du provisoire quand même sérieux.

**Manon CASTAGNÉ, représentante des Amis de la Terre** : Moi je n'ai pas compris pourquoi ce serait un gros problème si le canal ne se fait pas ?

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy** : Enfin, ce serait un gros problème, ce serait un problème pour le territoire, parce qu'aujourd'hui, on parle de ce projet depuis des dizaines d'années, et c'est un des projets structurants pour la région. Ce que je voulais dire par là, c'est que ce n'est pas juste FertigHy qui serait affecté par une décision comme ça.

Ce serait un ensemble de politiques de développement qui vont bien au-delà de notre projet, qui seraient remises en cause. Pour nous, concrètement, on peut fonctionner sur les deux canaux. Maintenant, c'est clair que le canal Seine-Nord-Europe a vraiment un atout majeur, c'est le gabarit. C'est pour produire, pour transporter le travail.

**Un participant** : Ben oui, au lieu du 500 tonnes il y a du 4 000 tonnes, ce n'est pas pareil.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy** : Voilà, exactement.

**Renaud DUPUY, animateur** : Monsieur ?

**Un participant** : La hauteur du bâtiment ?

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy** : Si vous voulez, on peut....

**Manon CASTAGNÉ, représentante des Amis de la Terre** : Pardon, tant que vous chargez, ça veut dire que si vous n'avez que le canal qui ne permet pas de transporter en quantité, il y aura juste plus de trafic ?

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy** : Justement, j'utilisais le canal du Nord, tant qu'il resterait en activité. J'utiliserais plus de barges sur le canal du Nord pour compenser celles qui auraient été utilisées sur le canal Seine-Nord-Europe.

**Un participant** : Comment, le canal du Nord, il peut être utilisé jusqu'en 2032 ?

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy** : Oui, d'ailleurs, le projet, le fait de l'utiliser, va permettre aussi de continuer de l'utiliser.

**Renaud DUPUY, animateur** : On répond à la question sur les hauteurs, après Monsieur et après Madame.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy** : Vous avez un bâtiment qui serait à peu près à la hauteur des silos Noriap, c'est le bâtiment de granulation, qui serait à peu près à une hauteur similaire, 40-45 m. Et vous avez deux équipements qui dépasseront cette

hauteur-là, qui ne sont pas des bâtiments en tant que tels, mais qui sont des équipements techniques. Vous avez la torchère, qui pourrait faire 50-60 m, et vous avez légèrement plus haut, peut-être à 40-50 m, la tour d'acide nitrique.

Et pour les autres bâtiments, on est sur des hauteurs... Honnêtement, je ne sais pas exactement si c'est 15 m...

**Un participant :** Les silos actuels ?

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, Fertighy :** Les silos actuels font 45 m.

**Renaud DUPUY, animateur :** Monsieur, madame, après vous. Monsieur, allez-y.

**Un participant :** Je repose encore la même question. Concernant le débordement du canal, est-ce qu'on vous demande un plan de sécurisation de votre site, comme il a été demandé sur beaucoup de sites industriels sur Paris, concernant la crue décennale ? Sachant que j'ai travaillé de nombreuses années sur Paris, et il s'avère que beaucoup de sites industriels ont préféré, pour des coûts financiers, prendre le risque d'une crue décennale que d'investir sur des moyens de sécurisation pour limiter les risques sur les crues décennales.

**Thomas HABAS, chef de projet Fertighy :** Pour l'instant, ça n'a pas été demandé par les autorités réglementaires, mais le dossier n'était pas encore complet. Ça viendra peut-être par la suite, parce qu'on ne l'a pas déposé, donc on ne s'est pas encore parlé. Après, le fonctionnement d'un canal est quand même différent d'un fleuve, d'où son nom, le canal, on peut canaliser l'eau. Il n'y a pas un débordement sans un contrôle aussi, on va dire, humain, qui est fait en amont, en aval.

**Un participant :** On peut voir le canal du Nord, qui n'est quand même pas sur le point de déborder, mais il est quand même limite.

**Thomas HABAS, chef de projet Fertighy :** Oui mais il est régulé quand même.

**Un participant :** Quand on voit sur son ensemble, on voit qu'il y a des fuites un peu partout.

**Thomas HABAS, chef de projet Fertighy :** Je ne suis pas expert.

**Un participant :** On voit sur le trajet qu'il y a de nombreuses fuites.

**Renaud DUPUY, animateur :** C'est des fuites, ce n'est pas du débordement.

**Thomas HABAS, chef de projet Fertighy :** C'est peut-être dû aussi à sa vétusté, à son non-entretien. Je pense que là, les gens du Canal Seine-Nord-Europe ont à cœur de faire quelque chose qui soit...

**Un participant :** Oui, parce qu'on vous a dit que ça serait comme sur l'étude d'un barrage avec des capteurs et tout, mais bon, on sait très bien que... (*inaudible*)

**Thomas HABAS, chef de projet Fertighy :** Je ne peux pas parler à leur place.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy** : Pour ceux qui s'inquiètent de voir ça, là, ça par exemple, c'est une erreur de la personne qui a fait le plan : ce n'est pas une ligne aérienne qui arrive à cet endroit-là, c'est bien un raccordement souterrain.

**Renaud DUPUY, animateur** : Madame ?

**Une participante** : Moi, du coup, sur la question du Canal Nord Seine-Europe, ça a l'air d'être un argument quand même central pour le choix du territoire, le fait que ce soit un gros bassin agricole. Vous avez l'air de vraiment porter très à cœur la question de la souveraineté alimentaire, mais du coup, je trouve ça un peu paradoxal parce qu'en fait, le Canal Nord-Seine-Europe va artificialiser quand même 2500 hectares de terres agricoles.

Donc du coup, j'ai l'impression que c'est pas vraiment compensé, tout ça, parce qu'au bout, on parle d'attractivité du territoire, on vous parle... 2500 hectares, c'est quand même énorme. Et voilà, par ailleurs, je souhaitais savoir ce que vous entendez par local, parce qu'en fait, des moments, dans cette concertation, on a l'impression que c'est la Somme, à d'autres moments, on a l'impression que c'est les Hauts-de-France, à d'autres moments, la France, l'Europe, c'est lequel ?

Je ne sais pas. Donc, quelle part, pour les agriculteurs locaux, de la Somme, des Hauts-de-France ? Les engrais, ils vont être destinés à qui ? Et voilà, c'est ça aussi, en quoi vont profiter les agriculteurs, alors qu'en fait, il y a beaucoup d'artificialisation, beaucoup de nuisances.

Parce que oui, en effet, c'est un gros bassin agricole, et du coup, les agriculteurs, ils en retirent quoi ?

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy** : Pour prendre un petit peu les questions séparément, déjà, pour placer un petit peu par rapport à la consommation des Hauts-de-France, 500 000 tonnes d'engrais de CAN 27, vous avez fait le calcul tout à l'heure, ça fait 135 000 tonnes d'azote. Aujourd'hui, les Hauts-de-France consomment 300 000 tonnes d'azote annuellement, à peu près. Je pense que les agriculteurs parmi vous pourront à peu près confirmer ce chiffre-là.

Donc, on est, en termes de production, un peu en dessous de la moitié de ce que pourraient consommer les Hauts-de-France. Maintenant, une usine qui produit toute l'année 24 heures sur 24, elle va forcément avoir un excédent de production au moment où il n'y a pas de demande locale. C'est-à-dire que l'azote, c'est principalement utilisé de mars à mai, je crois, ou juin, c'est ça, selon les cultures.

Donc, en fait, le canal va notamment nous permettre de distribuer cette production lorsqu'elle ne sera pas consommée localement, ou même si elle n'est pas totalement consommée à proximité, elle peut être distribuée facilement vers le reste de l'Europe, vers le nord de l'Europe, en fonction de la saisonnalité de la demande. Pardon ?

**Une participante** : Oui, c'est l'hiver en même temps.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy** : Oui, mais après, vous avez aussi des stratégies. Aujourd'hui, par exemple, les usines qui produisent de l'ammonitrate produisent toute l'année, mais ce n'est pas stocké sur l'usine toute l'année. C'est-à-dire

qu'ensuite, c'est distribué dans les coopératives, dans les centres de stockage, dans les fermes. Une grande partie des ammonitrates, aujourd'hui, sont stockés dans les fermes directement. Donc, en fait, c'est quand même écoulé tout au long de l'année.

Mais vous avez la possibilité, avec ce canal, effectivement, de distribuer le produit localement, mais on l'a dit, si c'est vraiment très local, ce sera plutôt par la voie routière, mais également de l'exporter plus loin, vers d'autres pays européens, etc. C'est un projet européen. La France est un gros consommateur, mais c'est quand même un projet européen.

**Un participant :** Est-ce qu'on a le ratio du chiffre ? Vous produisez 550 000, mais il y a combien pour la France ?

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** C'est à peu près, dans le scénario qu'on vous présentait tout à l'heure, on estimait 50-50. C'est à peu près, on peut imaginer 50% de consommation assez régionale et 50% qui partiraient sur le canal.

**Un participant :** Est-ce que le produit sera plus cher ?

**Une participante :** Il y a des compensations, des avantages pour les agriculteurs locaux ?

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** En termes de ?

**Renaud DUPUY, animateur :** de prix.

**Une participante :** Oui. Pour le transport, je ne sais pas, voilà...

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Le transport, ça coûte cher. Aujourd'hui, quand vous achetez de l'ammonitrate, le transport a quand même un coût important. Déjà, le fait d'économiser sur le transport, c'est quand même un...

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy :** Je termine sur l'aspect souveraineté. Pourquoi on parle de souveraineté alimentaire et souveraineté agricole ? C'est aussi un enjeu pour les agriculteurs d'accès à l'engrais.

Il y a deux ans, lors de la crise ukrainienne, les agriculteurs n'avaient même pas d'engrais à mettre sur leur terre et étaient prêts à l'acheter 5 fois plus cher s'ils en avaient eu.

Là, on leur assure aussi une capacité de pouvoir s'approvisionner, selon les saisons comme on l'a dit, mais aussi de répondre à des enjeux de capacité alimentaire de la France de pouvoir produire son blé, ses différentes cultures.

Un jour, si certains pays hostiles ou plus ou moins en désaccord avec la France décident de ne pas fournir d'engrais, il n'y aura pas de culture en France. Ça peut créer de gros problèmes.

On ne dit pas que nous, on va répondre à tous les problèmes. En tout cas, c'est en cela qu'on parle de souveraineté, d'être capable de produire en France ce dont on a besoin. On en parle pour beaucoup de sujets. Est-ce qu'on a besoin de tout produire en France ? Peut-être pas, mais des choses qui sont peut-être essentielles pour nous.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Il y a quand même un point important, c'est qu'aujourd'hui, depuis environ un an, on a très fortement augmenté nos augmentations de produits importés de Russie. L'engrais qui est importé de Russie, c'est de l'urée essentiellement. C'est vraiment... Je ne dis pas que les ammonitrates sont l'engrais, la solution à tout. On sait que les ammonitrates ont leurs problèmes. On sait que c'est, c'est 30% de la production, 60% ...

**Une participante :** Mais moi j'ai parlé d'artificialisation des terres agricoles...

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Je vais répondre à votre question. Mais il faut aussi comparer ce qu'on fait aujourd'hui à consommer de l'urée qui vient à bas coût avec une empreinte carbone catastrophique de Russie à ce qu'on propose aujourd'hui. Ce n'est pas une solution parfaite, miraculeuse, FertigHy, mais c'est quand même un grand pas en avant par rapport à une solution actuelle qui n'est pas satisfaisante, ni en termes d'indépendance, ni en termes de bilan carbone ou d'impact, de bilan carbone de nos produits et sur la consommation des terres.

**Une participante :** Non mais pourquoi on détruit des terres ici pour qu'en fait ensuite ce sera ailleurs qu'on peut cultiver ? On n'a pas à détruire des terres ici.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** On parle de combien de... Je n'ai pas les chiffres en tête, mais on parle de combien de milliers d'hectares de terres cultivées ? Et je ne dis pas que ce n'est pas un problème, mais effectivement, on reste, même avec la construction du canal Seine-Nord, on reste dans les Hauts-de-France sur la première région agricole de France, la première ou deuxième. Je ne veux pas dire de bêtises, mais...

**Une participante :** Ben oui justement...

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy :** Après, c'est une question de progrès et pas de technique. Est-ce qu'on fait des autoroutes ou est-ce qu'on fait un canal ? La question se pose toujours sur l'artificialisation du sol. Est-ce qu'on a des zones pavillonnaires, des zones résidentielles ?

**Une participante :** Oui mais enfin ce canal il ne va pas servir qu'à vous, il va aussi servir en fait à importer des merdes dont on n'a pas besoin.

**Renaud DUPUY, animateur :** Ça c'est une autre question. Monsieur ?

**Un participant :** Jean-Paul Reuwé, merci. J'aimerais bien sur votre plan que vous mettiez la légende du vent dominant. Là vous n'en parlez pas.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Si, je peux vous le dire. Ils sont très connus parce qu'il y a plein de projets éoliens dans la région. Les vents dominants, ils vont en gros vers là-bas, Ouest-est. On parle de vents dominants. Ils vont au nord d'Hombleux, vers Voynes.

**Un participant :** Je vais peut-être me mettre des gens à dos. Ce sera sûrement pas Languevoisin qui va entendre le plus, avec les vents dominants, ce sera sûrement Breuil Hombleux Voyennes.

**Une participante :** Non mais vous ne vous mettez pas à dos quand vous dites ça.

(Brouhaha dans la salle)

**Un participant :** Moi j'avais une question sur le recyclage des déchets, on n'a pas trop évoqué la partie déchets.

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Parce qu'en fait, les seuls déchets qu'on va avoir, c'est de l'eau, et si on la réutilise... On ne génère pas de déchets plastiques, de sous-produits...

**Un participant :** La chaleur ?

**Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy :** Non, la chaleur est réutilisée. Oui, parce qu'en fait, il y a une réaction qui est exothermique, donc qui produit de la chaleur. Cette chaleur, on la réutilise, on va faire de la vapeur. On va la turbiner et on produit de l'électricité. Donc en fait, on ne perd pas la chaleur produite, on la réutilise dans le processus.

**Un participant :** Ceci dit, il faut de l'eau pour refroidir le tout quand même.

**Renaud DUPUY, animateur :** Comme il y a une partie des gens qui s'en vont, on va, je pense, terminer la réunion. Je vois Monsieur le garant qui me fait signe que c'est l'heure. On va terminer. Peut-être on répond à la dernière question sur le vent et puis on va terminer.

**Thomas HABAS, chef de projet FertigHy :** Par rapport au plan qu'on voit ici, la direction des vents dominants est donc dans cette direction. Breuil est ici, Hombleux à côté...

**Renaud DUPUY, animateur :** Voilà, écoutez, Monsieur le garant, il y a quelque chose... Vous souhaitez rajouter quelque chose ou on termine comme ça ?

**Jean-Raymond WATTIEZ, garant (CNDP) :** Je voudrais dire deux mots.

**Renaud DUPUY, animateur :** Je laisse la parole au garant pour terminer comme il se doit. Je vous remercie pour votre participation et je vous souhaite une bonne fin de soirée.

**Jean-Raymond WATTIEZ, garant (CNDP) :** Juste deux mots, très rapidement. Le Code de l'environnement est très clair. Il dit que des projets qui ont des impacts socio-économiques, d'aménagement du territoire ou des impacts sur l'environnement doivent être soumis à des concertations.

Ce que j'ai entendu ce soir à travers différentes questions et interventions, les trois thématiques ont manifestement été largement traitées.

Les questions environnementales, les odeurs, le bruit, l'eau, on vient de parler des déchets. Sur les questions environnementales, c'est tout à fait clair, vous avez des interrogations.

Et de toute façon, l'usine aura des impacts. On a parlé d'éviter, réduire, tout à l'heure. Ces impacts, il faudra bien que le porteur de projet explique comment il va réduire les impacts.

Ensuite, sur la question socio-économique, il y a un point très important qui a été évoqué. Manifestement, il faudra sans doute d'ici la fin de la concertation préalable, mais en tout cas durant la concertation continue, éclairer les retours, notamment en fiscalité, parce que cet impact socio-économique n'est pas neutre pour le territoire. Aucune question ce soir sur l'emploi. On aura demain soir une réunion sur l'emploi. Sans doute, il y aura des questions qui viendront sur ce thème.

Sur l'aménagement du territoire, il y a aussi eu des questions, les aménagements routiers, la question du canal Seine-Nord-Europe est très importante, effectivement. Et là, on est sur des sujets qui dépassent largement les capacités de FertigHy. Ça interroge le Département, la Région, l'interco, voire l'État, voire même l'Europe. Vous savez que le canal Seine-Nord-Europe est très dépendant de financements européens.

Je terminerai sur un point. On est en concertation préalable au moment où on peut encore évoquer des alternatives. Faut-il ou ne faut-il pas produire en France des engrais azotés ? C'est une question. J'ai entendu une proposition de réponse qui sans doute sera peut-être développée, mais en tout cas, est-ce qu'il n'y a pas un modèle agricole qui est questionné à travers ce projet d'usine d'engrais ? Les alternatives, sans doute, il va falloir qu'on les développe peut-être un petit peu, un petit peu plus, durant ce temps de la concertation préalable, puisque c'est un point extrêmement... dans le Code de l'environnement, il faut qu'on parle des alternatives. C'est indispensable. Voilà ce que je voulais dire.

Merci en tout cas pour la qualité de vos interventions.

**Un participant :** Vous nous aviez parlé il y a quelques temps que les concertations comme celle-ci allaient disparaître et qu'il y avait une pétition qui circulait sur le net. Je n'ai pas noté où on pouvait la trouver. Je trouve qu'on ne doit pas priver le public de ce type de concertation quels que soient les projets. C'est trop tard ?

**Jean-Raymond WATTIEZ, garant (CNDP) :** Le gouvernement Barnier avait un projet de décret qui a été soumis à concertation jusqu'au 27 décembre. C'est terminé. Le gouvernement Barnier a été remplacé par le gouvernement Bayrou. Est-ce que le Premier ministre actuel reprendra ce projet de décret ? Franchement, on n'en sait rien à ce jour. Il faut quand même avoir en tête le discours de politique générale d'hier. M.Bayrou a beaucoup insisté sur les simplifications. Il a également repris des éléments de langage sur ces agences qui consommeraient des financements. Il a parlé...

Vous savez qu'il y a aujourd'hui certaines personnes qui disent qu'il faut supprimer l'ADEME, par exemple. La CNDP est certainement dans le collimateur aussi. Je ne peux pas vous dire à ce stade... Mais vous avez raison. En tant que citoyen, restez attentif à ces questions.

# PROJET FertigHy

UNITÉ DE PRODUCTION  
D'ENGRAIS BAS-CARBONE  
À LANGUEVOISIN-QUIQUERY (80)  
ET SON RACCORDEMENT  
ÉLECTRIQUE

CONCERTATION  
PRÉALABLE

2 décembre 2024 –  
31 janvier 2025



Réunion publique de proximité  
15 janvier 2025

FertigHy



Le réseau  
de transport  
d'électricité

## PROGRAMME DE LA RÉUNION

- 1 La concertation préalable et les modalités de participation
- 2 Le rôle des garants de la CNDP
- 3 Présentation du projet FertigHy et du raccordement électrique
- 4 Les enjeux d'intégration sur le territoire
- 5 Temps d'échanges avec la salle

# PROJET FertigHy

UNITÉ DE PRODUCTION D'ENGRAIS BAS-CARBONE  
À LANGUEVOISIN-QUIQUERY (80)  
ET SON RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

## LA CONCERTATION PRÉALABLE



## Une concertation préalable au titre du Code de l'environnement

Co-saisine de la CNDP par FertigHy et RTE en juillet 2024

Concertation organisée sous l'égide de la CNDP (avec garants)



**Objectifs** : Permettre un débat sur :

- **L'opportunité du projet**
- Ses **objectifs** et ses **caractéristiques principales**
- Les **enjeux socio-économiques**
- Les **impacts significatifs** sur l'environnement et l'aménagement du territoire
- Les **solutions alternatives**, y compris l'absence de mise en œuvre du projet
- Les modalités d'information et de participation du public à l'issue de la concertation

# PROJET FertigHy

UNITÉ DE PRODUCTION D'ENGRAIS BAS-CARBONE  
À LANGUEVOISIN-QUIQUERY (80)  
ET SON RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

## LE RÔLE DES GARANTS

Alexis FAVRE-GILLY et Jean Raymond  
WATTIEZ



MA PAROLE A DU POUVOIR



Le réseau  
de transport  
d'électricité

## Les modalités de la concertation

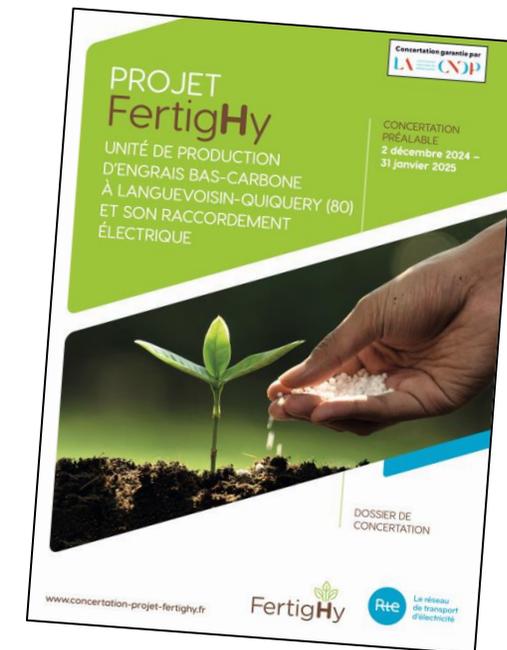
- **Calendrier de la concertation préalable** : 2 décembre 2024 – 31 janvier 2025 (9 semaines)
- **Périmètre d'information de la concertation** : 49 communes, réparties sur 3 Communautés de communes :
  - La Communauté de communes de l'Est de la Somme (CCES)
  - La Communauté de communes du Grand Roye
  - La Communauté de communes Terre de Picardie
- **10 temps d'échange** ouverts au public, dont certains **accessibles en ligne**

# PROJET FertigHy

D'UNITÉ DE PRODUCTION D'ENGRAIS BAS-CARBONE  
À LANGUEVOISIN-QUIQUERY (80) ET SON RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

## Comment s'informer ? Comment participer ?

- Site internet de la concertation avec rubrique participative [www.concertation-projet-fertighy.fr](http://www.concertation-projet-fertighy.fr)
- **Dossier de concertation** et **synthèse du dossier**
- **Dépliants d'information** distribués sur le territoire
- **Registres papier** en mairie (Languevoisin-Quiquery, Breuil, Ham, Hombleux et Nesle)
- **Kit de communication** à destination des collectivités
- **Affiches « grand public »** dans les commerces
- Auprès des **garants de la CNDP**



# PROJET FertigHy

UNITÉ DE PRODUCTION D'ENGRAIS BAS-CARBONE  
À LANGUEVOISIN-QUIQUERY (80)  
ET SON RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

# LE PROJET FERTIGHY

Axel DE BIENASSIS et Thomas HABAS



## FertigHy, une entreprise européenne et des actionnaires complémentaires

- Fondée en 2023 par un consortium d'acteurs européens.
- FertigHy vise à produire localement, de manière indépendante, des engrais bas-carbone pour les agriculteurs européens.
- FertigHy souhaite ainsi accompagner les filières agricole et agro-alimentaire dans leur transition énergétique, en accélérant la décarbonation tout au long de la chaîne de valeur alimentaire.



## Les objectifs du projet

- **Sécuriser l'approvisionnement en engrais**, en réponse aux enjeux de **souveraineté alimentaire**
- Contribuer à **la décarbonation du secteur agricole et de la filière agro-alimentaire**
- Participer à **la dynamique de réindustrialisation des Hauts-de-France**
- **Rapprocher la production d'engrais de ses consommateurs finaux**
- S'appuyer sur **le Canal du Nord et le futur Canal Seine-Nord Europe** pour **privilégier la logistique fluviale**



# 80 à 90 %

De réduction des émissions de CO<sub>2</sub> par rapport aux autres usines européennes utilisant des énergies fossiles.

# PROJET FertigHy

D'UNITÉ DE PRODUCTION D'ENGRAIS BAS-CARBONE  
À LANGUEVOISIN-QUIQUERY (80) ET SON RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

## Le projet FertigHy en quelques chiffres

**500 000**  
tonnes/an

Une production de 500 000 tonnes/an  
d'engrais azotés bas-carbone

**200 MW**

Un électrolyseur d'une puissance  
de 200 MW pour la production  
d'hydrogène bas-carbone

**1 million de tonnes**

Jusqu'à 1 million de tonnes  
de CO<sub>2</sub>/an évitées

**20** hectares

Une emprise foncière  
d'environ 20 hectares

**250** emplois

Création de 250 emplois directs et  
environ 700 emplois indirects, et jusqu'à  
1000 emplois pendant la phase chantier

**1,3** milliard  
d'euros

Investissement  
estimé

**2030**

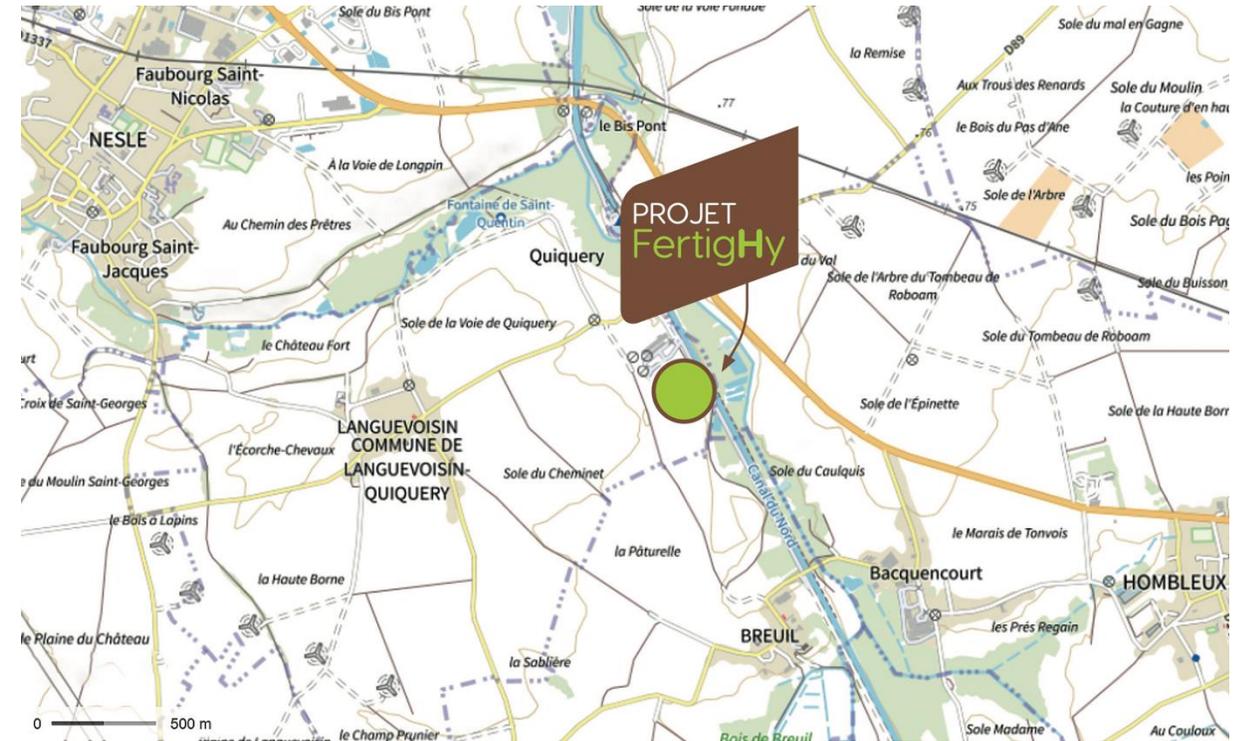
Date prévisionnelle  
de mise en service de l'usine

# PROJET FertigHy

D'UNITÉ DE PRODUCTION D'ENGRAIS BAS-CARBONE  
À LANGUEVOISIN-QUIQUERY (80) ET SON RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

## L'emplacement du projet

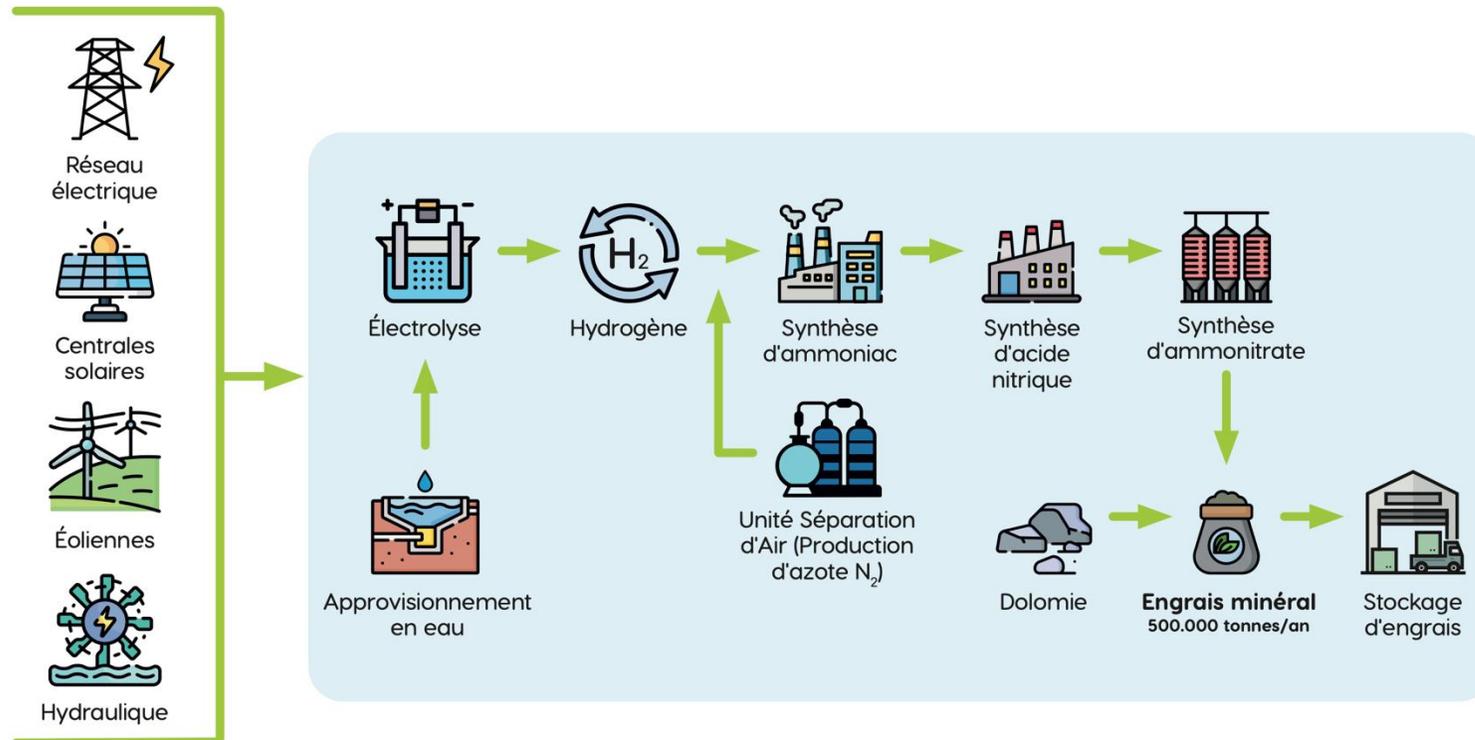
- Un site d'environ **20 hectares** sur la commune de Languevoisin-Quiquery (Somme), au sein d'une **future plateforme agri-logistique**
- **Un positionnement géographique stratégique :**
  - Au cœur du bassin de consommation d'engrais en France
  - Au sein d'un écosystème agro-industriel dynamique
  - Aux croisements des grands axes de communications fluviaux, autoroutiers et ferroviaires européens
- **Un raccordement direct au Canal du Nord et au futur Canal Seine-Nord Europe**, qui permet un accès facilité au reste de l'Europe par voie fluviale



# PROJET FertigHy

D'UNITÉ DE PRODUCTION D'ENGRAIS BAS-CARBONE  
À LANGUEVOISIN-QUIQUERY (80) ET SON RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

## Le procédé industriel de la future usine

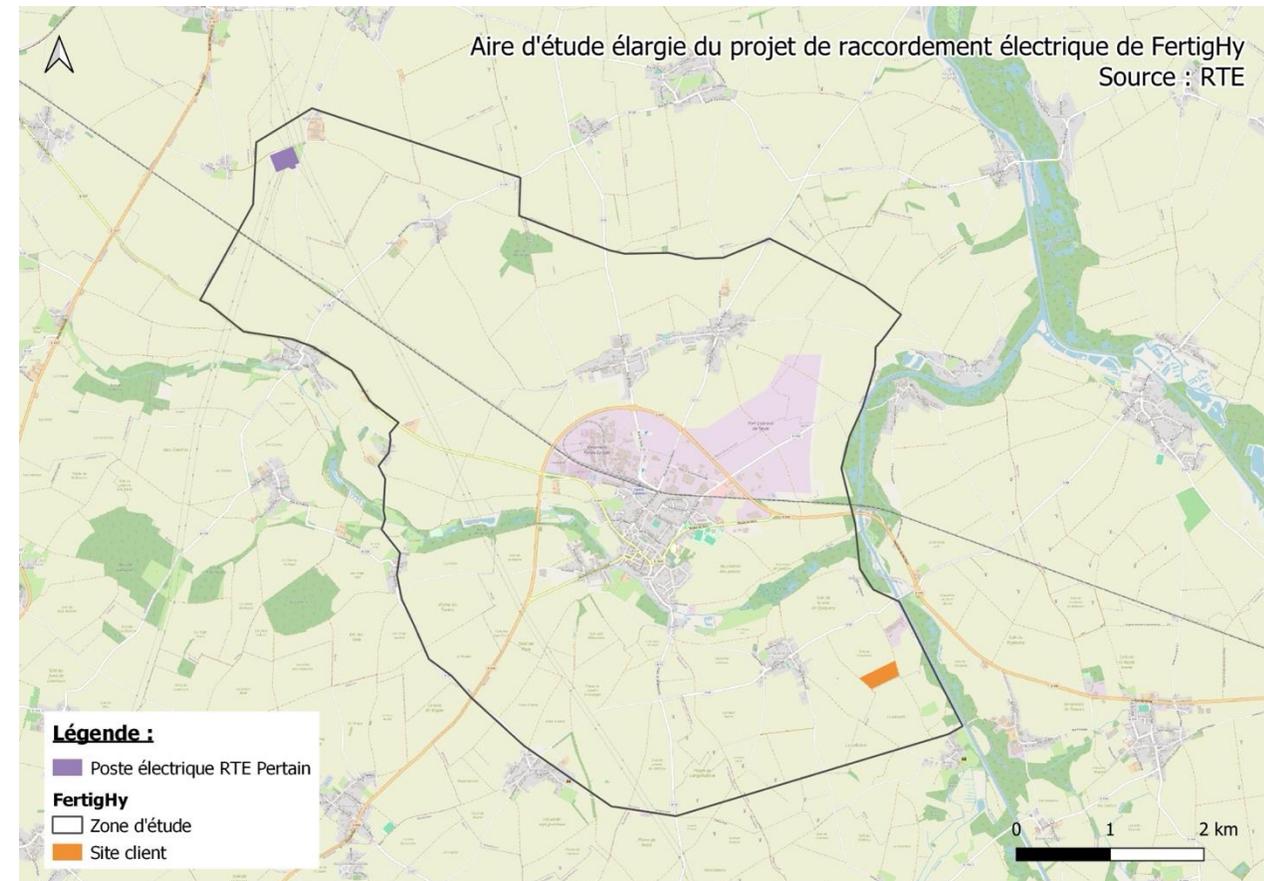


### Quelles matières premières pour la future usine ?

- **Électricité**, grâce au raccordement électrique RTE
- **Eau**, en réutilisant au maximum les eaux de rejet
- **Roche calcaire (dolomie)**, avec un acheminement privilégié par voie fluviale

## Le raccordement au réseau de transport d'électricité

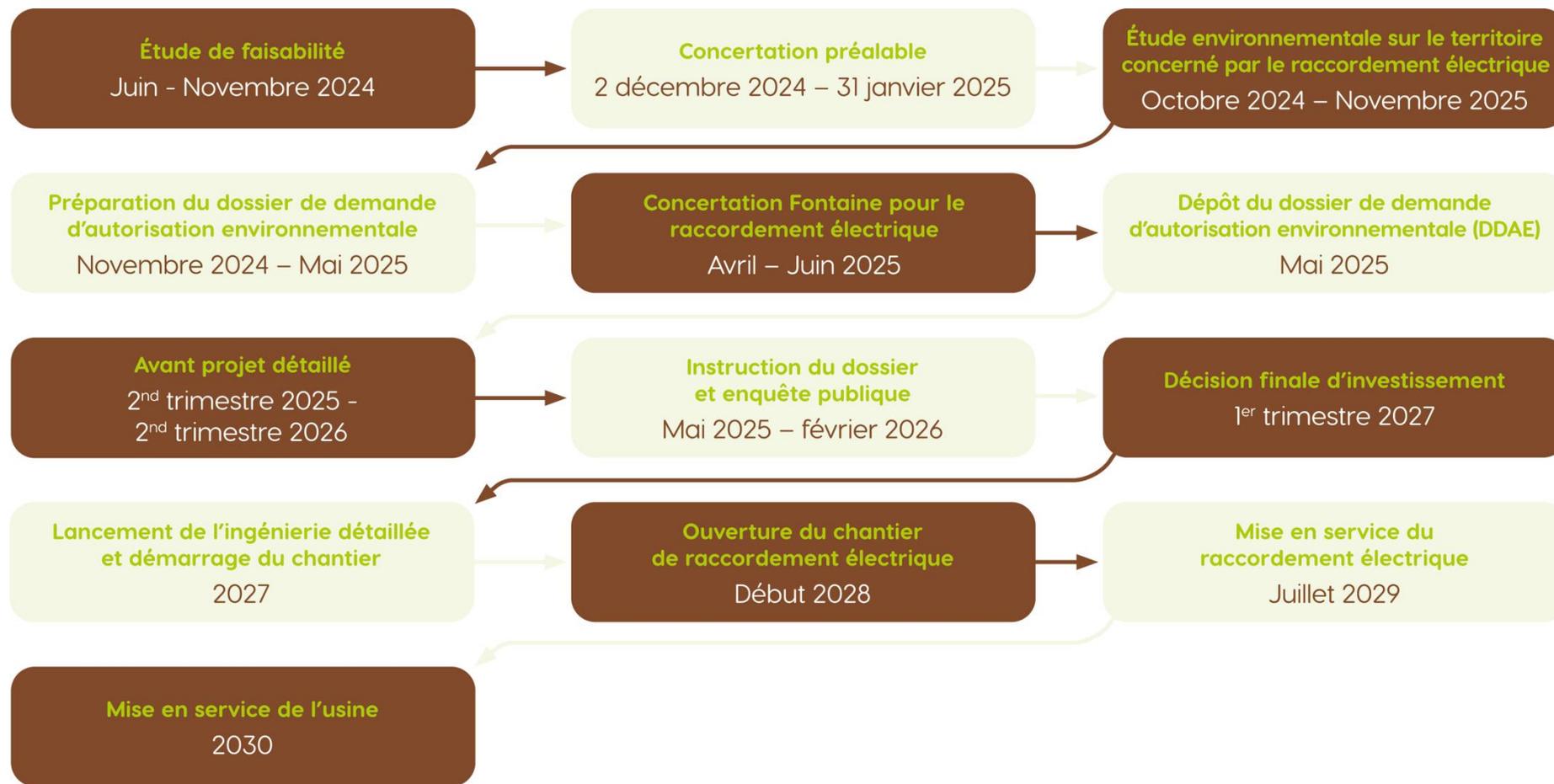
- Un **raccordement au Réseau Public de Transport (RPT) d'électricité** est nécessaire pour assurer l'alimentation électrique de l'usine FertigHy (puissance 240 MW)
- Le site de Languevoisin-Quiquery sera raccordé au poste électrique de Pertain (Hypercourt), via **une liaison souterraine à 225 000 volts d'environ 12 km.**
- **L'implantation précise de cette liaison reste à définir**, à l'issue des études et des phases de concertation à venir



# PROJET FertigHy

D'UNITÉ DE PRODUCTION D'ENGRAIS BAS-CARBONE  
À LANGUEVOISIN-QUIQUERY (80) ET SON RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

## Le calendrier prévisionnel du projet



# PROJET FertigHy

D'UNITÉ DE PRODUCTION D'ENGRAIS BAS-CARBONE  
À LANGUEVOISIN-QUIQUERY (80) ET SON RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

## Les retombées économiques du projet pour le territoire

- Un levier pour **la revitalisation** de l'Est de la Somme, aux côtés du Canal Seine-Nord Europe et de l'écosystème agro-industriel du territoire
- **Une contribution à la souveraineté agricole** et une réponse aux besoins locaux des agriculteurs
- **Des perspectives de créations d'emploi**, en phase chantier et en phase d'exploitation
- **De nouvelles recettes fiscales** pour les collectivités locales du territoire



**250**

Emplois directs

**700**

Emplois directs environ

**+ de 20M€**

Retombées fiscales pour le territoire  
sur 25 ans

PROJET FertigHy

UNITÉ DE PRODUCTION D'ENGRAIS BAS-CARBONE  
À LANGUEVOISIN-QUIQUERY (80)  
ET SON RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

# LES ENJEUX D'INTÉGRATION SUR LE TERRITOIRE



## La démarche environnementale du projet

- **Une étude d'impact** doit être réalisée dans le cadre de la demande d'autorisation environnementale
- La concertation préalable se tenant en amont de l'instruction, **les études sont aujourd'hui en cours.**
- **Des études préliminaires non obligatoires** ont été réalisées, telles que l'étude de la réglementation. En plus, FertigHy est en **contact permanent** avec les services de l'État, afin d'assurer un **alignement** entre les deux parties.
- Si les principaux enjeux ont déjà été identifiés, **l'ensemble des enjeux, impacts et mesures à apporter** sera précisé lors de l'enquête publique en 2025
- Dans tous les cas, le projet devra **respecter la réglementation en vigueur** sur l'ensemble des enjeux identifiés (rejets eaux et air, bruit, etc.)

## Quel impact en termes d'odeur ?

- **Les matières premières entrantes et le produit final CAN 27 ne génèrent aucune odeur**
- Les produits intermédiaires générés dans le process seront **maintenus en permanence dans des bâtiments fermés et des équipements hermétiques**
- A la différence des industries agroalimentaires en particulier, la fabrication d'engrais ne met en œuvre **aucune réaction biologique**, susceptible de générer certaines nuisances olfactives.

## Quel impact en termes de bruit ?

- FertigHy s'engage à **respecter la réglementation** relative au bruit:
  - L'Arrêté Ministériel du 23 janvier 1997 relatif à la limitation des bruits émis dans l'environnement par les installations classées pour la protection de l'environnement* fixe des **niveaux de bruits applicables** aux bornes du site :

 70 dB le jour

 60 dB la nuit

- La réglementation ICPE exige que **l'augmentation par rapport aux niveaux de bruit actuels** soit au maximum:

 5 dB(A) pour la période de 7h à 22h

 3 dB(A) pour la période de 22h à 7h



*Une étude acoustique sera réalisée pour caractériser les émissions potentielles et définir les moyens de maîtrise et de réduction adaptés*

## Quel impact en termes de trafic routier ?

Aujourd'hui, la quasi-totalité de la distribution d'engrais en France se fait par camions.

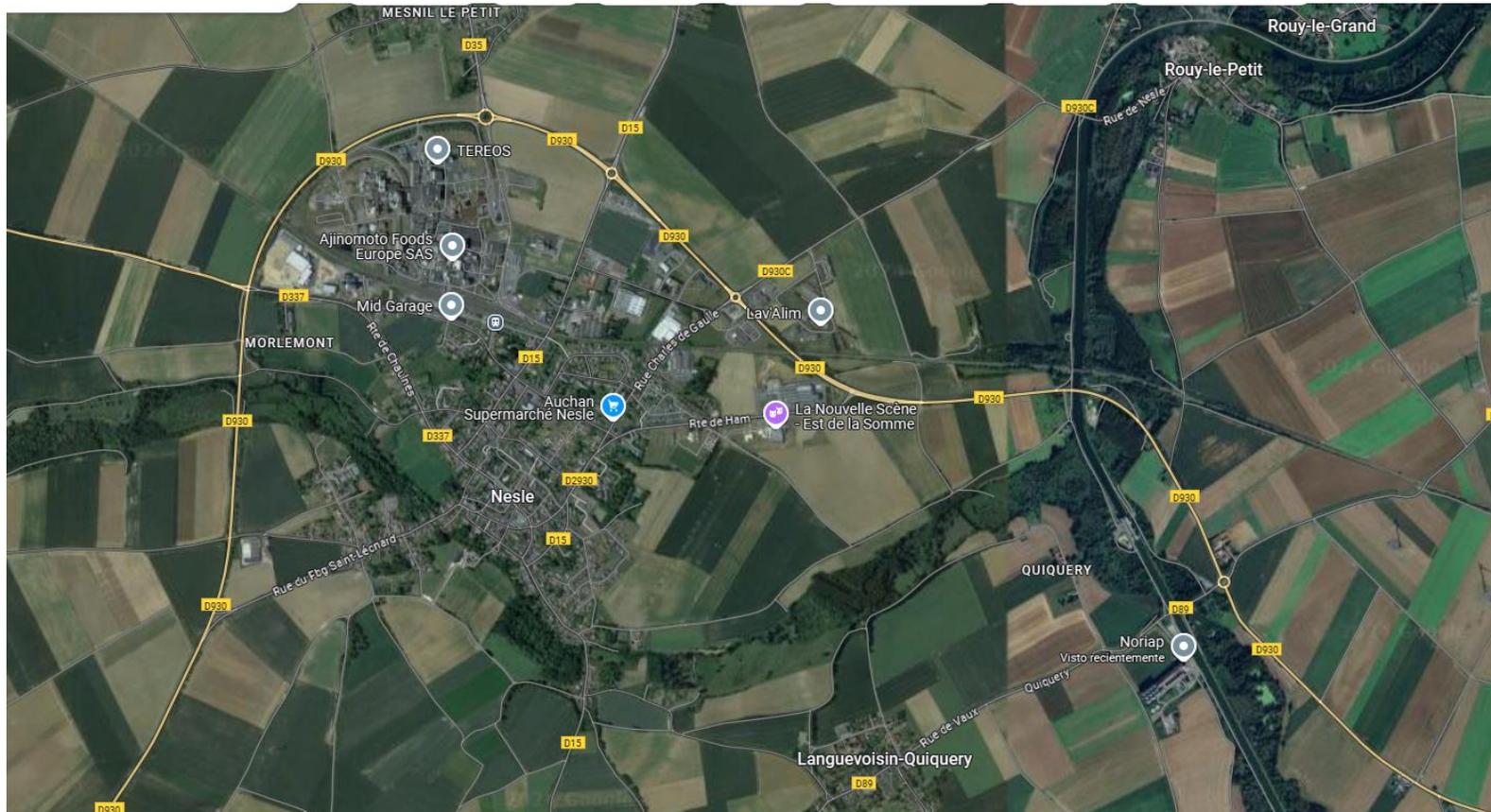
- La stratégie logistique de FertigHy, combinant la distribution de proximité et l'utilisation du nouveau CSNE, permet d'éviter le trafic de 15 000 camions par an.
- L'engrais transporté par péniche sera distribué en vrac. Pour l'engrais transporté par camion, FertigHy aura la possibilité de distribuer de l'engrais en vrac ou en sacs (big bags de 600-700 kg).
- Le trafic journalier de camions de FertigHy est 10 fois inférieur à celui d'un centre logistique d'un grand site de vente par internet.
- La répartition du trafic entre le jour et la nuit sera optimisée afin de limiter au maximum la gêne occasionnée.

Quantité annuelle transportée		Scenario 1: 100% transport par camion	Scenario 2: 100% transport via le Canal du Nord	Scenario 3: 100% transport par le Canal Seine Nord Europe	Cas de base FertigHy après 2030: - CAN-27: 50% CSNE / 50% Camions - Dolomie: 100% CSNE
<b>CAN-27</b>	<b>500.000 tonnes</b>	55 camions/jour	2 barges par jour	1 barge tous les 2 jours	<b>27 camions par jour</b> <b>1 barge tous les 4 jours</b>
<b>Dolomie</b>	<b>110.000 tonnes</b>	12 camions/jour	1 barge tous les 2 jours	1 barge tous les 9 jours	<b>1 barge tous les 9 jours</b>

# PROJET FertigHy

D'UNITÉ DE PRODUCTION D'ENGRAIS BAS-CARBONE  
À LANGUEVOISIN-QUIQUERY (80) ET SON RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

## Quel impact en termes de trafic routier ?



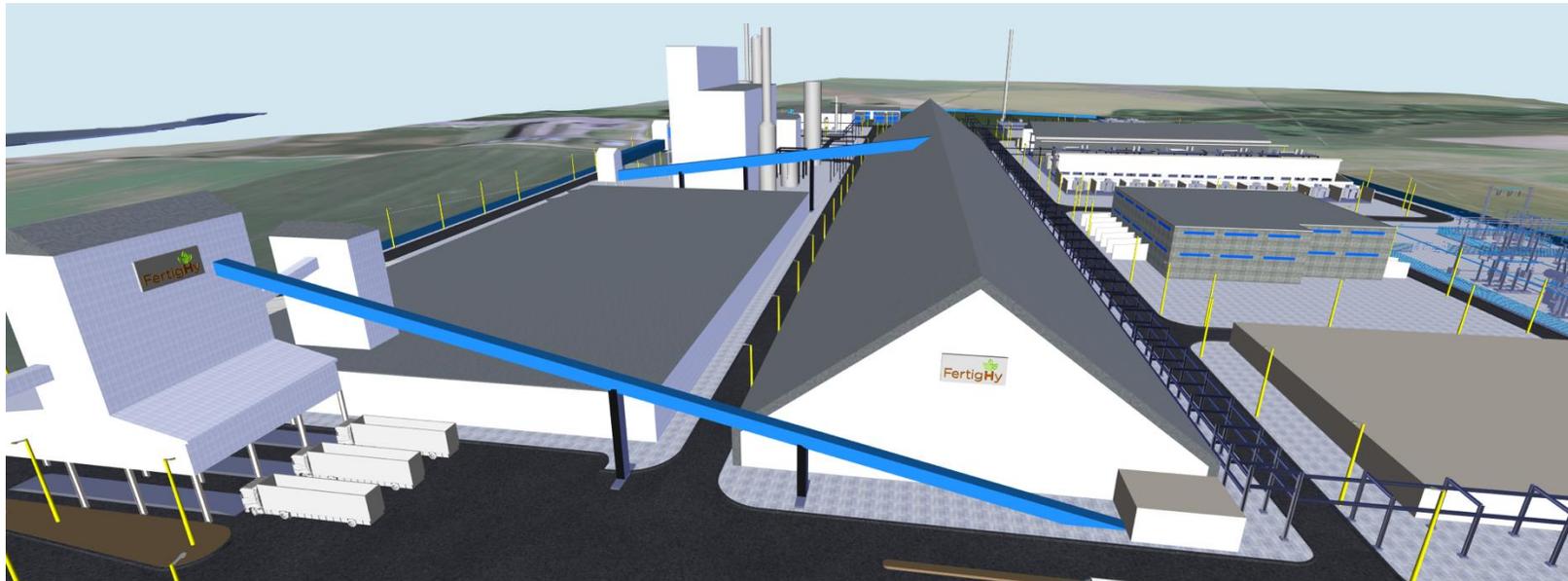
- Pour minimiser les perturbations dans les zones résidentielles, les camions de l'usine traverseront le canal du Nord par le pont existant, puis emprunteront la route D930 pour contourner Nesle et rejoindre ainsi les routes principales du nord de la France.
- Avec un peu plus d'un camion par heure, le trafic de FertigHy aura un impact minimal sur ces routes, déjà utilisées par d'autres trafics industriels de la région.
- Il est important de rappeler que le transport du CAN-27 n'est pas considéré comme un transport dangereux.

# PROJET FertigHy

D'UNITÉ DE PRODUCTION D'ENGRAIS BAS-CARBONE  
À LANGUEVOISIN-QUIQUERY (80) ET SON RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

## Quelle intégration paysagère ?

- La conception des bâtiments sera **conforme aux règles d'urbanisme** et cherchera à **s'intégrer au maximum** dans le paysage par des mesures d'aménagement : murs végétaux, etc.
- **La hauteur des bâtiments sera réduite autant que possible** et ne dépassera pas celle des silos actuels, à l'exception de 2 équipements techniques isolés.
- Les fumées éventuellement visibles dans certaines conditions météorologiques correspondent à la vapeur d'eau issue du processus de refroidissement.
- Une attention particulière sera notamment portée à **la perception visuelle depuis Languevoisin-Quiquery et Breuil**



# PROJET FertigHy

D'UNITÉ DE PRODUCTION D'ENGRAIS BAS-CARBONE  
À LANGUEVOISIN-QUIQUERY (80) ET SON RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE



# PROJET FertigHy

UNITÉ DE PRODUCTION D'ENGRAIS BAS-CARBONE  
À LANGUEVOISIN-QUIQUERY (80)  
ET SON RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

## TEMPS D'ÉCHANGE



# PROCHAIN RENDEZ-VOUS

**Atelier thématique**

***Emploi, formation et attractivité du territoire***

**Le jeudi 16 janvier à 18h**

Salle Jean Dufeux, Ham

# ANNEXES

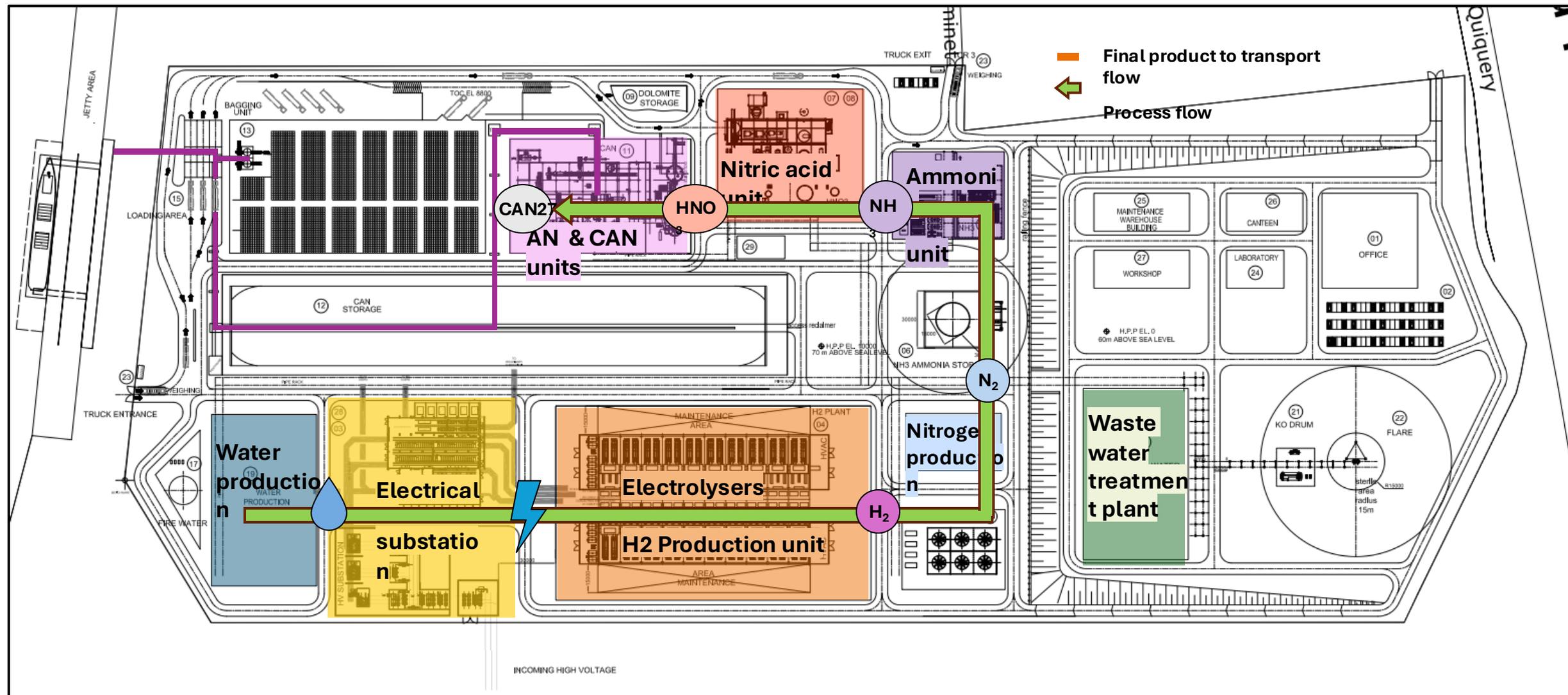
## PROJET FertigHy

UNITÉ DE PRODUCTION D'ENGRAIS BAS-CARBONE  
À LANGUEVOISIN-QUIQUERY (80)  
ET SON RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE



# PROJET FertigHy

D'UNITÉ DE PRODUCTION D'ENGRAIS BAS-CARBONE  
À LANGUEVOISIN-QUIQUERY (80) ET SON RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE



MERCI POUR VOTRE  
PARTICIPATION



FertigHy



Le réseau  
de transport  
d'électricité